

## FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉLEVEURS **L'importation de moutons, une «action salvatrice»**

Lire l'article de M. Aziza page 3



### GHAZA

## L'armée sioniste étend ses bombardements

Lire l'article de Mohamed Mehdi page 2



Tebboune reçoit le vice-ministre russe des Affaires étrangères p. 3



HADJIS VOYAGEANT AVEC L'ONPO  
**Début de l'opération de réservation des billets** p. 3

Batna : trois morts et un blessé dans une collision p. 4

## Ghaza

# L'armée sioniste étend ses bombardements

Mohamed Mehdi

**A**u 192<sup>e</sup> jour de l'agression sioniste contre Ghaza, le nombre de victimes s'est élevé, lundi, à 33.797 martyrs et 76.465 blessés, selon les données du ministère de la Santé de l'enclave. La même source a précisé que l'armée d'occupation israélienne a commis 7 massacres, au cours des dernières 24 heures, dans la bande de Ghaza, faisant 68 martyrs et 94 blessés.

Etant donné la situation catastrophique du secteur de la santé, le ministère a réitéré ses appels aux institutions internationales compétentes à « établir des hôpitaux de campagne dans la ville de Ghaza et dans le nord de l'enclave Ghaza pour fournir des services de santé à la population », dit-il. Le ministère de la Santé a également rapporté que l'enfant Malak Haniyeh, une autre petite-fille du chef du bureau politique du Mouvement de la Résistance islamique (Hamas), Ismail Haniyeh, est décédée hier des suites de ses blessures. Ainsi, Malak rejoint son père, ses deux oncles, et quatre autres petits-enfants de la famille tombés en martyrs mercredi dernier, le jour de l'Aid El-Fitr, lors d'un raid israélien visant leur véhicule dans la ville de Ghaza. Dès les premières heures de la journée de lundi, l'armée israélienne a bombardé plusieurs villes et zones de l'enclave assiégée, en particulier le centre et la ville de Ghaza, visant aussi des personnes déplacées qui tentaient de rejoindre le nord.

Un correspondant d'Al Jazeera english (AJE) à Rafah, Tareq Abou Azoum, a décrit hier une « situation désastreuse » et des « plus sanglantes ». « Il règne actuellement un état de chaos alors que l'armée israélienne étend ses bombardements et ses campagnes militaires dans toute la bande de Ghaza. Au petit matin, des centaines de Palestiniens ont tenté de regagner le nord par la route côtière d'Al-Rashid. Mais ils ont été confrontés aux chars israéliens, qui ont bloqué les routes, ouvert le feu et forcé la majorité des Palestiniens à retourner dans leurs abris sordides, ici dans le sud. Un certain nombre de blessés ont été enregistrés », écrit le journaliste. La même source a fait état, à la mi-journée, d'au moins « 4 Palestiniens martyrs et plus de 32 autres blessés dans les attaques israéliennes » contre les personnes déplacées qui tentaient de rejoindre le nord de l'enclave. Les attaques sionistes ont été menées par l'aviation, l'artillerie et les navires de guerre.

Selon d'autres médias palestiniens, une fillette de cinq ans est décédée hier des suites de ses blessures par des tirs israéliens contre sa famille qui tentait de retourner dans le nord de la bande. Des vidéos mises en ligne montrent que l'enfant avait été touché par une balle dans la tête. A Khan Younes, au sud de Ghaza, un raid de l'aviation de l'occupation a détruit une maison à proximité de la municipalité d'Al-Fokhari. Vers 15h GMT, la chaîne Palestine TV a annoncé que 5 corps de martyrs ont été sortis des décombres.

Les bombardements de l'artillerie israélienne sur les zones occidentales de la ville de Ghaza et sur le nord du camp de Nusseirat, dans le centre de la bande, ont été entamés dès les premières heures de la journée de lundi. Vers 10h, des sources à l'hôpital Al Awda du camp de Nusseirat affirment à Al Jazeera que les corps de 4 martyrs et 13 autres blessés étaient arrivés depuis la nuit.

Toujours à Nusseirat, un Palestinien a été tué et 3 autres ont été blessés à la suite d'un bombardement israélien visant des civils dans la région d'Ard al-Mufti. Vers 14h GMT, Al Jazeera rapporte le martyr de 2 enfants et de plusieurs autres blessés par des tirs de l'armée sioniste dans le nord du camp Nuseirat. L'armée sioniste a également bombardé, lundi, une maison à l'est du camp Al-Maghazi, dans le centre de Ghaza.

Au nord de l'enclave, un correspondant d'Al Jazeera a rapporté des bombardements de l'armée d'occupation israélienne à proximité de

la zone industrielle de Beit Hanoun et sur des zones à l'est du camp de réfugiés de Jabalia. Hier, le Croissant-Rouge palestinien (PRCS) a déclaré que les forces d'occupation israéliennes avaient libéré deux de ses collaborateurs à Khan Younes après 50 jours de détention. Ils avaient été arrêtés à un poste de contrôle militaire lors d'une mission d'évacuation de patients de l'hôpital Al-Amal, a précisé la même source qui confirme que l'armée d'occupation continue de détenir 6 personnes parmi ses équipages et que « leur sort est toujours inconnu ».

En outre, le directeur du bureau des médias du gouvernement à Ghaza a déclaré à Al Jazeera que 400 martyrs exécutés par l'armée d'occupation lors du récent assaut du complexe Al-Shifa, et que 9 corps ont été retrouvés dans la cour de l'hôpital, indiquant que parmi eux se trouvaient des patients dont les restes étaient encore reliés à des dispositifs médicaux.

### DES MARTYRS, DES BLESSÉS ET DES ARRESTATIONS EN CISJORDANIE OCCUPÉE

Le ministère palestinien de la Santé a déclaré, lundi, qu'un jeune Palestinien a été tué et qu'un autre a été grièvement blessé par des balles tirées par les forces d'occupation israéliennes dans la ville de Naplouse, en Cisjordanie, expliquant que l'état du blessé est critique. Par ailleurs, le Croissant-Rouge palestinien a rapporté que deux Palestiniens de Cisjordanie occupée avaient été blessés par des balles de l'armée d'occupation israélienne dans la ville de Nablus, ajoutant que les blessures de l'un d'eux étaient « très graves ».

De son côté, l'Autorité chargée des affaires des prisonniers et ex-prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens ont déclaré, hier dans un communiqué, que l'administration pénitentiaire de l'occupation israélienne continue de restreindre le travail des avocats, notamment en ce qui concerne les visites aux prisonniers. « L'occupation tarde à répondre aux demandes de visites, s'étendant parfois sur deux semaines ou plus. Cela s'ajoute aux attaques dont les prisonniers ont été victimes dans certaines prisons après leur départ pour les visites ». Le Club des prisonniers palestiniens a déclaré aussi que les forces d'occupation israéliennes ont arrêté 25 Palestiniens depuis dimanche soir, dans diverses parties de la Cisjordanie occupée, notamment à Qalqilya, Ramallah, et Tulkarem.

Dans un communiqué, rendu public hier, le Hamas a appelé « à intensifier leurs affrontements avec l'armée d'occupation et les milices de colons » en riposte aux attaques « visant à s'emparer des terres palestiniennes, à la judaïser et à en expulser son peuple ».

### UN ENGIN EXPLOSIF CONTRE UNE FORCE D'OCCUPATION ENTRÉE AU LIBAN

Le Hezbollah a annoncé, lundi, que ses combattants ont fait détoner un engin explosif contre une « troupe de l'armée d'occupation israélienne, de la Brigade Golani, qui a traversé la frontière avec le Liban ». La même source a fait état de plusieurs tués et blessés parmi les soldats israéliens. De son côté, la radio de l'armée d'occupation israélienne a déclaré, hier, que quatre soldats israéliens avaient été blessés dans l'explosion d'une mine sur leur véhicule près de la frontière avec le Liban, et a déclaré que l'état de l'un d'eux était grave.

L'armée d'occupation a également affirmé avoir bombardé la veille des « infrastructures appartenant au Hezbollah dans les villes de Sidiqin, Al-Matmoura, Aita Al-Shaab et Al-Labounah, dans le sud du Liban ».

Lundi, un correspondant d'Al Jazeera a rapporté le retentissement des sirènes dans plusieurs villes d'Al Jalil occidentale, en Palestine occupée, près de la frontière avec le Liban.

## Riposte iranienne contre l'entité sioniste L'Algérie appelle toutes les parties à la retenue

**L**a mission de l'Algérie auprès de l'ONU a affirmé, dimanche, que l'Algérie, suit avec une grande préoccupation et une profonde inquiétude, les développements survenus au Moyen Orient suite à l'attaque militaire iranienne ayant ciblé des sites militaires de l'entité sioniste, en riposte à l'agression contre l'ambassade iranienne à Damas, apellant toutes les parties à la retenue pour éviter toute escalade dans la région.

« Nous avons également souligné que cet acte dangereux pourrait entraîner toute la région dans le conflit. Aujourd'hui la justesse de notre opinion et la sincérité de notre mise en garde se manifestent ».

Le Moyen-Orient, a-t-il poursuivi, « passe par une conjoncture délicate qui impose à tous les acteurs internationaux à faire prévaloir la voix de la sagesse, afin que nous surpassions ensemble cette étape critique vers le bon port. La paix et la sécurité internationales ne sauraient être réalisées sans porter haut et fort les principes et les portées des Nations unies et la soumission de tous au droit international ».

Dans son allocution, le vice-représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, M. Nassim Gaouaoui a affirmé à l'issue du briefing détaillé du Secrétaire général des Nations Unies, M. Antonio Guterres sur les développements survenus au Moyen Orient samedi, après la riposte militaire iranienne contre des sites sionistes que « la situation risque de déclencher une escalade grave pouvant entraîner la région et le monde entier dans une phase plus dangereuse où les choses pourraient devenir hors contrôle, dont la forme et les conséquences sont imprévisibles ».

Et d'ajouter, « L'Algérie suit ces développements avec une grande préoccupation et une profonde inquiétude, et met en garde contre les graves conséquences de toute expansion du conflit au Moyen-Orient ».

« Ni la région, ni le monde ne peuvent supporter une autre guerre », a souligné M. Gaouaoui, ajoutant « Nous avons mis en garde, lors de la session du Conseil de sécurité qui a examiné les attaques de l'occupant israélien contre l'ambassade iranienne à Da-

mas en début de ce mois, contre les dangers de ne pas mettre un terme au comportement de l'occupation et de son arrogance dans la région ».

« Nous avons également souligné que cet acte dangereux pourrait entraîner toute la région dans le conflit. Aujourd'hui la justesse de notre opinion et la sincérité de notre mise en garde se manifestent ».

Le Moyen-Orient, a-t-il poursuivi, « passe par une conjoncture délicate qui impose à tous les acteurs internationaux à faire prévaloir la voix de la sagesse, afin que nous surpassions ensemble cette étape critique vers le bon port. La paix et la sécurité internationales ne sauraient être réalisées sans porter haut et fort les principes et les portées des Nations unies et la soumission de tous au droit international ».

Le diplomate algérien a déploré « la politique de deux poids deux mesures, la modulation des règles du droit international et les lectures contradictoires qui y sont données selon les intérêts et les passions, menacent de remettre en cause notre ordre international basé sur la primauté du droit. Nous sommes, aujourd'hui, à la croisée des chemins. Soit nous nous attachons au droit international sans altération ou opportunisme soit nous sombrons dans l'anarchie et l'instabilité ».

Selon M. Gaouaoui, « les crises au Moyen-Orient sont liées organiquement et ne peuvent être vues séparément. Ainsi, il importe de traiter les causes radicales de ces crises, à savoir

l'occupation israélienne, et les derniers développements ne peuvent occulter la cause centrale, qui est l'agression contre le peuple palestinien sans défense à Ghaza. De même, les derniers développements ne peuvent prétendre au prétexte ou à une couverture pour lancer une offensive terrestre contre Rafah ».

« Toute attaque sur Rafah est totalement inacceptable et il importe d'éviter son exécution, car ses retombées sur la sécurité et la stabilité de la région seront catastrophiques », a-t-il dit, ajoutant que « l'apaisement de la situation au Moyen-Orient, sur le court terme, passerait inévitablement par un cessez-le-feu immédiat à Ghaza, et par l'arrêt de la machine de tuerie barbare et du châtiment collectif à l'encontre du peuple palestinien, et que la paix et la sécurité durables dans la région, sur le long terme, se concrétisent uniquement en permettant au peuple palestinien d'accéder à ses droits légitimes et inaliénables, et de mettre fin à l'occupation israélienne de l'ensemble des terres arabes ».

A cet égard, a-t-il enchainé, « le Conseil de sécurité doit assumer ses responsabilités dans la préservation de la paix et de la sécurité internationales, et de prévenir la détérioration de la situation davantage en imposant un cessez-le-feu immédiat et permanent à Ghaza, et d'œuvrer sérieusement ensuite à l'établissement de l'Etat palestinien indépendant avec Al-Qods comme capitale, et de mettre fin à l'occupation israélienne de toutes les terres arabes ».

## ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

### Un grand soulagement

**C**'est une première d'assister à une distribution solennelle des assiettes foncières, relevant du domaine privé de l'Etat, au profit d'investisseurs.

Comme s'il s'agissait de la distribution de clés de logements au profit de leurs heureux bénéficiaires ; les investisseurs ont reçu des décisions provisoires d'octroi du foncier relevant du domaine privé de l'Etat, aux fins de réalisation de projets d'investissement lors d'une cérémonie organisée, dimanche dernier.

Comment a-t-on pu passer d'une pénurie du foncier économique qui sévissait depuis de longues années, à une abondance d'assiettes de terrain promises aux investisseurs ? Il a fallu du temps et des efforts pour arriver à cette cérémonie, où l'on a annoncé la distribution, à partir de la semaine prochaine, de plus de 400 autres assiettes foncières relevant du domaine privé de l'Etat, réparties à travers 25 wilayas, au profit d'investisseurs pour la réalisation de projets économiques.

Il y a quelques années, il fallait avoir de l'influence au sein de l'administration pour obtenir une assiette de terrain, afin de réaliser un quelconque projet d'investissement. Et la première pierre angulaire qui devait corriger ces défauts a été l'adoption par l'Assemblée populaire nationale, en juin 2022, d'une nouvelle loi sur l'investis-

seurs et les régimes d'incitation applicables aux investissements dans les activités économiques de production de biens et de services, réalisés par des personnes physiques ou morales, nationales ou étrangères, résidentes ou non résidentes », comme le stipule le texte.

Avant de passer aux textes d'application de cette loi, dont le principal a consisté en la levée des contraintes liées à l'accès au foncier, pour casser les pratiques bureaucratiques et garantir la transparence de la gestion du foncier économique, relevant du domaine privé de l'Etat, en confiant ce dossier sensible à l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), qui a été créée par la loi 22-18 du 24 juillet 2022, relative à l'investissement, qui a réussi à introduire une pratique électronique d'attribution du foncier, en d'autres termes une « plateforme numérique de l'investisseur ».

Sans oublier de souligner la récupération des assiettes foncières non exploitées, une opération entamée depuis près de deux ans, qui a permis de récupérer des centaines d'hectares en jachère, et qui est toujours en cours. L'accès libre et transparent au foncier économique est un moment de grand soulagement pour les investisseurs.

## Fédération nationale des éleveurs L'importation de moutons, une «action salvatrice»

*Après avoir importé des moutons de Roumanie destinés à l'abattage, durant le mois de Ramadhan écoulé, l'Algérienne des viandes rouges (Alviar) aurait reçu l'autorisation d'importer 100.000 têtes de bétail de Roumanie pour l'Aïd el-Adha, selon les déclarations de la Fédération nationale de viandes, rapportées par différents organes de presse.*



M. Aziza

**L**e vice-président de la Fédération nationale des éleveurs, Amrani Brahim, a fait savoir dans une déclaration au « Le Quotidien d'Oran », que la décision de recourir à l'importation des moutons destinés à l'abattage ou à la vente est « une action salvatrice ». « Pas seulement pour faire baisser les prix et rendre la viande rouge accessible aux consommateurs, mais surtout pour protéger notre cheptel de disparition », dit-il, en précisant que « notre cheptel a été fortement impacté par les effets de la sécheresse au cours des trois ou quatre dernières années ». Sans oublier, souligne-t-il, « l'abattage illégal des femelles productives, des vaches, des brebis et des chèvres qui sont souvent égorgées et cédées à travers des boucheries à des prix souvent inaccessibles pour beaucoup ». Pourtant, souligne-t-il, la loi n° 88-08 du 26 janvier 1988 relative aux activités de médecine vétérinaire et à la protection de la santé animale, interdit l'abattage à des fins de boucherie, des animaux reproducteurs, femelles et géniteurs. Il est bien mentionné dans son article 83, qu'en cas d'infraction, les animaux abattus ainsi que toutes leurs parties sont saisis. Et en cas de récidive, les contrevenants sont passibles d'une amende évaluée au triple de la valeur de la saisie. Les responsables du département de l'agriculture avaient déjà évoqué la préparation d'un projet de loi criminalisant

l'abattage des femelles du cheptel comme les brebis et les vaches, justement pour mettre fin à ce genre de pratiques irresponsables.

M. Amrani affirme que « l'importation conjoncturelle des moutons pour l'Aïd el-Adha va non seulement nous permettre de faire baisser les prix, mais va surtout nous assurer une régénération de la production et de la productivité du cheptel qui a sérieusement régressé dans les fermes et chez les éleveurs, à hauteur de 50 à 60 % ».

Et de rappeler que les éleveurs ont été confrontés à de sérieux problèmes en raison de la sécheresse qui a entraîné une réduction drastique des sites de pâturage et de production fourragère. « On avait l'habitude d'avoir une année mauvaise due à la rareté des pluies, mais on avait la possibilité de récupérer l'année d'après, mais cette fois-ci, la sécheresse a duré dans le temps, trois à quatre ans, c'est beaucoup.

Si on se contente de notre propre production pour satisfaire nos besoins, notamment en période de pic de consommation de cheptel ovin (durant le Ramadhan et l'Aïd el-Adha), on va ainsi condamner notre production. On va ainsi aggraver la situation avec un grand risque d'extinction de nos races locales », explique notre interlocuteur qui souligne qu' « il est vrai que l'importation des moutons n'est pas du tout à la faveur des éleveurs, mais il faut toujours faire primer l'intérêt national sur les intérêts personnels ».

## Tebboune reçoit le vice-ministre russe des Affaires étrangères



**L**e président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, lundi à Alger, le vice-ministre russe des Affaires étrangères, M. Mikhaïl Bogdanov, indique un

communiqué de la Présidence de la République.

La rencontre s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République,

M. Boualem Boualem, et du secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Lounès Magramane.

## Programme de coopération entre le ministère de la Justice algérien et le Parquet général russe

**L**e Programme exécutif de coopération entre le ministère de la Justice algérien et le Parquet général russe (2024-2025) a été signé lundi à Alger.

Organisée au siège du minis-

tre de la Justice, la cérémonie de signature de ce Programme exécutif de coopération a été présidée par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Abderrachid Tabi, et le Procu-

eur général de la Fédération de Russie, M. Igor Krasnov.

Les deux parties avaient auparavant tenu une séance de travail ayant réuni les délégations des deux pays.

# Raïna Raïkoum

El yazid Dib

**L**'Iran est-il en train de sauver Netanya hou du bourbier gha zaoui? C'est l'aubaine tant recherchée par celui qui a été vaincu par la démesure de ses délires et humilié par la bravoure de la résistance palestinienne. Perdu dans les décombres de Ghaza, il était en quête d'une sortie de secours à défaut d'une issue honorable, et voilà que l'Iran lui prête insidieusement flanc et se met volontairement au service de ses illusions débridées.

L'attaque du Consulat iranien en Syrie n'avait pas uniquement pour objectif d'assassiner de hauts cadres de la Garde révolutionnaire mais tracter l'Iran en lui suggérant une riposte exigeable par ses fans, dans un climat de guerre qui, selon certains observateurs ne peut avoir lieu. La probable guerre, éventuellement entre l'Iran et Israël ne sera qu'un conflit dramatique et génocidaire entre l'Iran et les États-Unis. L'Etat hébreu n'en servira que comme une autre base militaire avancée parmi celles qui existent à profusion dans la région.

Justement ce sont celles-ci qui peuvent toutefois dissuader Biden de s'abstenir à toute escalade et de travailler à cerner le problème dans sa dimension géo-naturelle. Car elles seront les premières cibles de l'offensive iranienne. L'Iran avait déjà averti les pays abritant ses bases qu'il ne recigner pas à frapper les sites où elles se trouvent.

Ce qui ne manquera pas d'entraîner des imbroglios inexplicables et créera une crise indescriptible au sein même de tout le Moyen Orient. L'Irak, la Syrie, la Jordanie, le Liban ont fermé leur espace aérien. La navigation aérienne est bloquée et vient s'ajouter au blocus maritime imposé par le Yémen et ainsi tout mouvement commercial ou autre est à l'arrêt complet.

A vrai dire, si guerre y aura, elle n'aura aucun avantage pour les principaux belligérants, voi-

re l'Iran et les États-Unis, seul Netanyahou pourra tirer énormément de dividendes. Car seule la continuité de cette guerre ou une autre pourra lui assurer encore

une vie politique devenue hypothétique. Ghaza lui a damé le pion. Ni Hamas n'est anéanti, ni ses capacités neutralisées, ni le moindre otage libéré. Il ne se protège que dans la conflagration en se couronnant de fausses gloires sur l'autel de milliers de morts. De surcroît le pré-lude à cette confrontation lui a renforcé ses atouts diplomatiques dans la mesure où toutes les capitales de l'Occident lui ont témoigné leur solidarité et se sont rangées de son côté et ont même pris l'initiative de lui servir de boucliers aérien en participant à appréhender en vol les missiles balistiques lancés à partir de l'Iran. Y la France, la Grande-Bretagne et bien l'OTAN. Pourquoi pas ? Quand il s'agit de défendre l'un des siens, il n'y a plus de regard ni vers le Droit international ni vers la raison ou la logique de l'auto-défense. Sauf Israël se réjouit du privilège de s'auto-défendre. Drôle d'équation, bizarre ce monde !

Les répliques de l'Iran, par drones ou missiles sur le territoire israélien n'ont eu visiblement qu'un impact de frayeur collective. Plus de peur que de mal.

Cependant, si l'Iran n'avait pas riposté, quel serait le profil de l'avenir dans la gestion de cette région du monde ? Israël verrait son statut de gendarme bellement confirmé et s'installeraient en État dominateur exclusif sur la moitié du globe. Quant aux pays arabes, comme de légion, ils s'articulent, s'agitent un peu et observent la scène, qui pour certains se déroule au sein même de leur poitrine quand ce n'est pas à leur nez. Et puis doivent-ils se dire, ce ne sont que des Persans. De quoi je me mêle ? Et voilà que l'épingle d'un criminel est tirée d'un jeu cette fois-ci très dangereux. Allah youster

## Hadjis voyageant avec l'ONPO

### Début de l'opération de réservation des billets

**L**'opération de réservation des billets pour les hadjis voyageant avec l'ONPO vers les Lieux saints via le portail algérien du Hadj + Bawabet El Hadj Dz+ et l'application +Rakk El Hadjidj+, l'opération de réservation des billets débutera ce lundi, 15 avril, au niveau des aéroports d'Oran, Constantine, Laghouat, Bechar et Adrar (Timimoun) à 21h et à 21h30 pour

l'aéroport d'Alger», précise la même source.

Pour rappel, l'ONPO avait fixé la date du 15 avril comme dernier délai pour parachever les formalités administratives et sanitaires et payer les frais du hadj, soulignant que tout dépassement du délai mentionné entraînera l'annulation du carnet du hadj pour cette saison.

## Retrait de la domiciliation bancaire à deux importateurs Enquête sur le prix des bananes

**Le prix des bananes fait encore des siennes. Après avoir frôlé les 1.000 dinars le kilo en juillet 2022, les autorités ont engagé des actions contre les spéculateurs pour ramener son prix à la moyenne normale, soit moins de 300 dinars le kilo, mais les derniers jours du mois de Ramadhan passé, il a repris la courbe ascendante pour atteindre jusqu'à 470 dinars le kilo, voire plus dans certaines régions du pays.**



A. Z.

Ce qui a fait réagir de nouveau le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, qui a, à travers un communiqué, publié dimanche dernier, annoncé le lancement d'enquêtes de terrain pour contrôler la structure des prix des produits importés auprès de différents importateurs et grossistes, en vue de freiner la hausse injustifiée des prix de certains produits, notamment des bananes. Et les sanctions ont commencé à tomber, car la même source a fait état «du retrait définitif du document de domiciliation bancaire de deux opérateurs économiques activant dans l'importation de bananes, outre le lancement de poursuites judiciaires à leur encontre dans le cadre de la loi sur la spéculation». Et de préciser que «les enquêtes menées ont révélé un non-respect de la structure des prix stipulée dans le document de domi-

ciliation bancaire, malgré un avertissement préalable adressé par les services du Commerce et de la Promotion des exportations à ces deux opérateurs le 7 avril 2024, sur l'impératif de respecter la structure des prix». Le communiqué du ministère a également souligné «la poursuite de ses efforts visant à suivre les prix et à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour garantir la stabilité des marchés et protéger les droits des consommateurs», appelant tous les opérateurs économiques à «respecter les lois et les instructions émises par le secteur». Rappelons qu'au premier jour de l'Aïd El Fitr, lors d'une tournée à travers les marchés à Alger, le ministre s'est dit étonné de la hausse des prix de la banane ces temps-ci, précisant qu'une action est engagée pour «renforcer et contrôler ce marché au vu de la hausse injustifiée de ses prix, sachant, a-t-il dit, que nous en avons importé 320.000

tonnes l'année dernière». Tout en réaffirmant la détermination des autorités publiques à assurer une politique commerciale basée sur des mécanismes qui garantissent l'abondance et la stabilité des prix tout au long de l'année. Une politique commerciale qui a bien fonctionné durant le dernier Ramadhan, à l'exception de la banane. Un fruit ciblé par les spéculateurs malgré les dispositions mises en œuvre par les autorités, dont l'inondation du marché en bananes. Selon certains avis, l'attention accordée par les autorités à la hausse subite des bananes n'est pas vaine, car il s'agit d'un prix de référence pour tous les autres fruits, et si on laisse faire, la flambée finira par contaminer tous les étalages. Reste encore que les consommateurs doivent joindre leurs efforts à ceux des autorités en variant leurs habitudes alimentaires quand un produit sort du lot des prix moyens.

## Bac et BEM L'épreuve d'EPS pour les candidats libres prévue du 8 au 20 mai

Les candidats libres aux examens du Bac calénaire et du Brevet d'enseignement moyen (session 2024) passeront l'épreuve d'éducation physique et sportive (EPS) durant la période allant du 8 au 20 mai, a annoncé lundi le ministère de l'Education nationale dans un communiqué.

«Le ministère de l'Education nationale informe les candidats libres aux examens du BEM et du Baccalauréat, session 2024, y compris les candidats de l'Office national de l'enseignement et de la formation à distance (ONEFD), que l'épreuve d'éducation physique et sportive aura lieu du mercredi 8 mai

au lundi 20 mai 2024». Tous les candidats libres concernés par l'épreuve d'éducation physique et sportive doivent retirer leurs convocations via les sites électroniques de l'Office national des examens et des concours (ONEC), (<https://bem.onec.dz>) et (<https://bac.onec.dz>) en introduisant le nom d'utilisateur et le numéro confidentiel, et ce à compter «de mardi 16 avril jusqu'au mardi 07 mai 2024», précise la même source.

Le candidat libre concerné par cette épreuve devrait se présenter au centre d'examen à la date et à l'heure mentionnées sur la convocation, a souligné le ministère.

## Foire commerciale intra-africaine Une opportunité pour les opérateurs algériens

El-Houari Dilmi

L'organisation par l'Algérie de 4<sup>e</sup> édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF) en 2025, revêt une grande importance, en ce sens, qu'elle constitue une traduction dans les faits de la stratégie du Président Tebboune en ce qui concerne l'institution des passerelles de coopération, d'échange et une intensification des échanges commerciaux avec les pays africains, a indiqué, hier lundi, Ali Bey Nasri, consultant en export, vice-président de l'Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL).

S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, Ali Bey Nasri a estimé que la tenue de la prochaine Foire commerciale intra-africaine est une concrétisation de la feuille de route des autorités publiques visant à assurer une plus grande dynamique et une présence économique renforcée de l'Algérie dans le continent africain, à la mesure de son poids politique et ses relations historique avec les pays africains. « Depuis ces dernières années, la Foire intra-africaine s'est taillée une bonne réputation sur la scène africaine et internationale, à l'image du franc succès de la dernière édition tenue en Egypte qui a attiré plus de 1.600 hommes d'affaires issus de différents continents, ponctuée par la signature de contrats d'une valeur globale de 43 milliards de dollars », a encore indiqué le vice-président de l'Association nationale des exportateurs algériens. Appelant les grandes entreprises nationales et les opérateurs économiques à saisir cette occasion de la tenue de la 4<sup>e</sup> édition de la Foire commerciale intra-africaine, pour investir le marché africain et faire connaître les produits algériens et promouvoir l'expérience algérienne dans différents secteurs économiques comme l'industrie pétrolière, les services, l'agriculture, le système bancaire, Ali Bey Nasri a estimé que l'Algérie est « aujourd'hui plus que jamais appelée à renforcer sa pré-

sence dans les pays de l'Union africaine en application de la forte volonté politique exprimée par le président de la République, une volonté traduite par la création de zones franches et l'ouverture de succursales dans certains pays africains comme la Mauritanie, le Sénégal et prochainement en Côte d'Ivoire ». L'Algérie est devenue un « membre actif » au sein de la Banque de développement africaine (BAD), après la décision du Président Tebboune d'augmenter la souscription de l'Algérie au capital de la Banque africaine de développement à hauteur de 17.000 actions, ce qui fait d'elle le troisième actionnaire en Afrique, ce qui lui offre de grandes opportunités, en matière de crédits octroyés par la BAD aux pays africains dans le domaine du développement et des investissements», a également expliqué l'invité de la Radio. Mettant en exergue « l'engagement historique » de l'Algérie en matière de développement en Afrique, à l'image de la transsaharienne reliant Alger à Lagos, ou encore la route Tindouf-Zouerate (Mauritanie sur 850 km pour un investissement de 3 milliards de dollars afin de faciliter les échanges entre les pays africains. « De grandes opportunités s'offrent à l'Algérie pour contribuer à un plus grand développement du continent africain, notamment avec l'Agence algérienne de Coopération internationale pour la solidarité et le développement (AACISD) pour laquelle un budget d'un milliard de dollars a été alloué pour financer et accompagner des projets de développement en Afrique, notamment avec des pays voisins comme la Tunisie et la Mauritanie », a-t-il conclu.

Le Premier ministre algérien, Nadir Larbaoui, a présidé lundi à Alger la cérémonie officielle marquant la signature d'une Convention de partenariat entre l'Algérie et la Banque africaine d'exportation (Afreximbank). Cette convention vise à organiser la quatrième édition de la Foire commerciale intra-africaine en Algérie.

## Enseignement supérieur Une plateforme numérique pour l'orientation des nouveaux bacheliers

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a annoncé, lundi à Alger, la création d'une plateforme numérique dédiée à l'orientation des nouveaux bacheliers à l'aide de l'intelligence artificielle, et ce, à partir de la session de juin 2024.

"Les bacheliers (session juin 2024) pourront utiliser une plateforme numérique créée pour identifier les filières et les spécialités les mieux adaptées à leurs capacités et à leurs notes", et ce, à l'aide "des techniques de l'intelligence artificielle et l'analyse des données", a précisé le ministre au forum de la Chaine I de la Radio algérienne, ajoutant que cela permettrait de concrétiser "l'objectif stratégique du secteur". Dans le même contexte, le ministre a relevé "la baisse du taux de redoublement des étudiants en troncs communs à 17%, un taux qui dépassait auparavant les 40%". S'agissant des résultats enregistrés grâce à la transition numérique du secteur de l'Enseignement supérieur, M. Baddari a indiqué que "depuis octobre 2023 et jusqu'au mois de mars dernier, 7,2 milliards DA ont été économisés dans le domaine de la restauration universitaire, et 640 millions DA dans le trans-

port universitaire", et ce, selon le ministre, grâce à l'introduction de la numérisation qui a permis de "rationaliser les dépenses et améliorer la qualité des prestations".

Par ailleurs, M. Baddari a mis en relief la nécessité d'"assurer aux étudiants une formation de qualité et développer leurs capacités communicatives et innovatrices, pour qu'ils puissent contribuer à la création de richesses et d'emplois et apporter ainsi une plus value à l'économie nationale", ce qui s'inscrit au titre de "la stratégie du Gouvernement et des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a souligné la nécessité d'accompagner ces jeunes à travers les Centres de développement de l'entrepreneuriat et les incubateurs".

A cet égard, le ministre a fait état de l'enregistrement de 4.000 projets innovants, dont 400 ont obtenu le label "Start-up", ajoutant que le secteur œuvrait à promouvoir la qualité de l'enseignement supérieur et à adopter la langue anglaise en tant que matière principale tout au long du cursus universitaire, pour "contribuer à l'assimilation et à l'exploitation ensuite des nouvelles technologies".

## Batna Trois morts et un blessé dans une collision

Trois personnes ont trouvé la mort et une autre a été blessée dans un accident de la circulation, survenu dimanche soir, à la commune de Bitam, wilaya de Batna, a-t-on appris des services de la protection civile.

L'accident est survenu suite à une collision entre une voiture de tourisme et un camion sur la RN 70 dans son tronçon traversant la commune de Bitam, faisant trois morts sur place, tandis qu'une

autre personne a été grièvement blessée, indique la même source. Le blessé a été évacué vers les urgences médicales de l'établissement de santé le plus proche, tandis que les corps des trois personnes décédées ont été transférés à la morgue de la même structure sanitaire, selon la protection civile. Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes et circonstances de l'accident.

**REPUBLICA ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA : D'AIN TEMOUCHENT**  
**DAIRA : HAMMAM BOUHADJAR**  
**COMMUNE : CHENTOUF**  
**NIF : 46210900704.**  
**N° : 06/2024.**

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacité minimales N° 03/2024**

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de la Commune de Chentouf lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimales pour :

**Opération : Etude et Suivi et Réalisation de Quatre (04) Classes.**

**Projet : Réalisation**

Toutes entreprises qualifiées dans le domaine de travaux Bâtiments comme activité principale et classées à la catégorie Quatre (IV) ou plus intéressées par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la commune de Chentouf -Bureau des marchés- pour un montant de deux Mille Dinars (2.000,00 DA).

Les offres doivent être accompagnées des pièces et documents en cours de validité, tel que qu'exige par le cahier des charges, doivent être contenues dans des enveloppes séparés et cacheté, indiquant la dénomination de l'entreprise la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière » selon le cas :

**I/Dossier de candidature contiendra :**

- Déclaration de candidature renseignée datée et signée
- Déclaration de probité renseignée datée et signée.
- Statut de l'entreprise dans le cas d'une (SARL, SPA, SNC),
- Copie de certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité à la catégorie Quatre (IV) ou plus en Travaux Bâtiments comme activité principale.

**II/L'offre technique contiendra :**

- La déclaration à souscrire renseignée datée et signée.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « *lu et accepté* ».
- Le délai et le planning de réalisation des travaux
- La mémoire technique qui contient :
  - 1- **Moyens humains** : justifié par les diplômes pour l'encadrement + attestation d'affiliation CNAS daté de moins de 3 mois à la date d'ouverture des plis + attestation du travail accompagnée la déclaration annuelle des salaires et des salariés délivré par la DAS.
  - 2- **Moyens matériels** : justifiés par des cartes grises ou cartes jaune et polices d'assurances + PV de contrôle technique au nom de soumissionnaire pour le matériel roulant et facture d'achat au nom du soumissionnaire accompagnés d'un procès verbal de constat établi par un huissier de justice ou expert récent de l'année en cours.

**III/L'offre financière contiendra :**

- Lettre de soumission remplie, datée et signée.
- Le bordereau des prix unitaires en chiffre et en lettres.
- Le détail quantitatif et estimatif.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cacheté et anonyme, comportant la mention :

**Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales N° 03/2024**  
**« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

**Opération : Etude et Suivi et Réalisation de Quatre (04) Classes.**

**Projet : Réalisation.**

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres, qui sera 15 quinzième jours après la première parution de l'avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux avant 10h 00 du matin.

L'ouverture des plis en séance publique et en présence des soumissionnaires se fera le même jour de dépôt des offres à 10h30 au niveau du siège d'APC.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 105 jours à compter de la date de dépôt des offres.

Fait à Chentouf, le 25/03/2024  
**Le Président de L'APC**

ANEPE N° 2431004706 Le Quotidien d'Oran 16/04/2024

**REPUBLICA ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA DE TLEMCEN**  
**DAIRA DE TLEMCEN**  
**COMMUNE DE TLEMCEN**

**LES RESULTAT DE L' AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

**NIF COMMUNE DE TLEMCEN**  
**196 2130 1915 0629**

En application des dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret Présidentiel N° 15-247 du 2 Dhoul El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations des marchés publics.

Le Président de la Commune de Tlemcen , porte à la connaissance des entreprises ayant participé à L'avis d'appel d'offres national Ouvert avec exigence de capacités minimales n° 06/2024 paru dans le BOMOP et les quotidiens (El Clasico, le quotidien d'oran) que les résultats de la commission Communale d'analyses et jugements des offres, réunie en date du 21/03/2024 à quinze heures , sont :

Désignation du projet	Entreprise	MONTANT EN T.T.C en D.A	Délai	Note Technique	NIF	Critère de choix
Réalisation de quatre (04) classes en extension à l'école 400 logements - Tlemcen.	TALHI Azzeddine	14.257.074.65 DA	03 mois	83.55 /100 points	187130103945166	L'entreprise Moins disant et qualifiée techniquement

Conformément à l'article 82 du décret Présidentiel N° 15-247 du 2 Dhoul El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations des marchés publics , les soumissionnaires sont invités, au plus tard trois (03) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens .

**Le Président**

ANEPE N° 2431004640 Le Quotidien d'Oran 16/04/2024

**REPUBLICA ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA DE SIDI BEL ABBES**

**DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS**

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE**

**N.I.F : 228.224.29.54**

*n° 68*

Conformément aux dispositions des articles 112, 51,52 et 53 de la loi N°23/12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relative aux marchés publics, la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Sidi Bel Abbés, porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre paru en voie de presse en date du 29/02/2024 « الجميرا » et en date du 03/03/2024 « le quotidien d'oran » relatif à la : **Réalisation d'une école primaire type 2 à la commune de sidi Brahim wilaya de Sidi Bel Abbes**

**Partie ferme : Bloc pédagogique + administration +sanitaire+ locaux technique +VRD+terrain de jeux.**

**Partie conditionnelle : bloc logement de fonction+ Cantine**

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres en date du 03/04/2024 il a été décidé ce qui suit

Entreprise	Montant de soumission	Montant corrigé	Délai	Note technique	NIF
Dekar mohamed hichem	128.292.169,72	128.286.814,72	06 mois	55	178220103324197

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les (10) jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution auprès de la commission des marchés compétente de la wilaya conformément aux dispositions des articles 173 et 184 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics.

Tout soumissionnaire intéressé peut se rapprocher du service contractant au plus tard 03 jours à compter du premier jour de publication de l'avis d'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de signature.

Fait à Sidi-Bel-Abbès, le 10 AVR 2024

**LE DIRECTEUR**

ANEPE N° 2431004614 Le Quotidien d'Oran 16/04/2024

**الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية**  
**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**وزارة المكن و العمران و المدينة**  
**MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE**  
**ديوان التربية و التسيير المتراري ولاية عين تموشنت**  
**OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE LA WILAYA D'AIN TEMOUCHENT**

**NIF : 097646019044907-01**

**AVIS D'INVITATION**

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de AIN TEMOUCHENT, adresse : Boulevard Mohamed Boudiaf, Wilaya de AIN TEMOUCHENT informe les soumissionnaires dans le cadre du concours national restreint N°14/2024 paru dans les quotidiens nationaux « Le Quotidien d'Oran » Et « الديوان » le 12 Février 2024 pour la maîtrise d'œuvre (étude et suivi) pour la réalisation des 20/600 logements Public Locatif à Houaoura, commune de Bouzedjar, wilaya de Ain Témouchent-programme 2024-, que l'opération d'évaluation des dossiers de candidatures conformément au cahier des charge a permis de pré qualifier les bureaux d'études cités ci-dessous:

PROJET ET SITE	LES BUREAU D'ETUDES	ADRESSE
La maîtrise d'œuvre (étude et suivi) pour la réalisation des 20/600 logements Public Locatif à Houaoura, commune de Bouzedjar, wilaya de Ain Témouchent-programme 2024-	Groupement 03B Gérant : BOUZADA Mohammed.	Adresse : N°03 Bloc « K » Cité 315 Logts - Ain Témouchent -
	Groupement Mehadid Et Chebbab Gérant : Mehadid Fatima	N°48 Bloc « B » Cité 80 Logts LPA - Ain Témouchent

Les bureaux d'études pré qualifiés sont invités à déposer leurs offres techniques, plis des prestations et les plis financiers conformément au cahier des charges article 14 dans un délai de 15 jours à compter de la date de première parution de la présente publication.

**LE DIRECTEUR GENERAL**

ANEPE N° 2431004567 Le Quotidien d'Oran 16/04/2024

Annaba

## Une tentative d'émigration clandestine avortée



Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale, basée à Chetaïbi, sur le littoral de la wilaya d'Annaba, ont réussi à déjouer une tentative d'émigration clandestine par la mer et d'interpellé 23 individus, selon un communiqué publié dimanche par la cellule de communication du groupe-

ment territorial de ce corps constitué. L'opération a été menée à la suite de l'exploitation d'informations faisant état des activités d'un réseau criminel activant dans l'organisation de traversées illégales depuis la côte de la wilaya d'Annaba.

Le communiqué du groupement territorial ajoute qu'une patrouille

constituée pour l'opération est parvenue à arrêter 23 individus et à saisir une embarcation de fabrication artisanale dans la commune de Chetaïbi.

Les individus interpellés, âgés de 17 à 58 ans, seront déférés, dès la finalisation des procédures légales, devant les autorités judiciaires territorialement compétentes, conclut le communiqué.

Jijel

## Le réseau de gaz renforcé

Au total, 760 foyers des communes de Texenna et Kaous ont été raccordés dernièrement au réseau de gaz naturel, selon les services de la wilaya. Effectué début avril courant dans le cadre des efforts des autorités locales d'extension de la couverture par le réseau de gaz naturel des communes, ce raccordement a bénéficié à des foyers situés à Rouadéha et aux 400 logements du plan d'occupation du sol (POS) de la commune de Kaous

ainsi qu'à Regada Essoufia et Merdj Youcef dans la commune de Taxenna, selon la même source.

Il est attendu également, courant 2024, le raccordement au réseau de gaz de 445 foyers répartis à travers les localités de Tazrouret, Aïn Serak Ourtène et Hamara dans la commune de Texenna dont l'avancement des travaux de raccordement varie entre 55% et 90%, selon les services de la wilaya.

D'autre part, 260 foyers des localités Dar Benamor et Trakechet Belouata de la commune de Texenna ont été reliés au réseau d'électricité et des travaux similaires sont en cours pour desservir 250 autres foyers à Oum El Hout (à 50% réalisé), selon la même source qui a souligné que dans la commune de Kaous, 640 foyers des cités et villages de Samer, Bouridene, El Ghorfa et Béni Ahmed ont été également raccordés au réseau électrique.

Touggourt

## 18 transformateurs pour améliorer l'alimentation en électricité

Dix-huit (18) transformateurs électriques ont été mis en service dans la wilaya de Touggourt dans le but de renforcer le réseau d'alimentation électrique dans la région en prévision de la saison d'été, selon la société de distribution de l'électricité et du gaz. Installés au niveau des différentes communes de la wilaya au titre d'un programme d'investissement de l'entreprise, ces nouveaux équipements ont également été renforcés par la rénovation de 25 autres

équipements similaires, la réalisation de six (6) départs aériens de moyenne tension, de trois autres de basse tension et la fixation de sept (7) disjoncteurs aériens, a expliqué la chargée de la communication à la Sonelgaz, Mounia Bada.

Dans le but d'améliorer le service public et l'alimentation électrique

durant l'été prochain, l'on relève également la réalisation en cours des travaux de réhabilitation et de modernisation d'un réseau de moyenne ten-

Mila

## Six cantines scolaires en chantier à Tadjenanet

Six cantines scolaires sont en cours de réalisation d'une enveloppe financière 80 millions de dinars dans la commune de Tadjenanet, selon le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Skander Guerrache. Le même élu a précisé que les services communaux viennent de lancer les avis d'appel d'offres inhérents à ces projets qui seront réalisés dans 6 écoles situées dans le tissu urbain du chef-lieu de la commune de Tadjenanet.

Dotées d'une enveloppe financière de 80 millions de dinars, allouée

dans le cadre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, les 6 cantines scolaires seront construites et équipées dans les écoles Ourida-Kacem, El Wi'am, Ahmed-Yahia, Frères Guerroudj, Frères Belkheir et Aouri Chaker, a encore précisé le même édile.

Ces structures devant être achevées et mises en service à la rentrée scolaire 2024-2025, permettront "une meilleure prise en charge des écoliers, au plan de la restauration, en leur servant des repas chauds en exécution des instructions du ministère de

tutelle visant l'amélioration des conditions de scolarité", a également fait savoir M. Guerrache.

Des équipements de surveillance (caméras et accessoires) ont été récemment installés dans 14 écoles sur les 28 que compte la commune, dans le cadre d'une première tranche d'une opération financée à hauteur de 8 millions de dinars visant à sécuriser les écoles et à protéger les élèves et le personnel enseignant, a par ailleurs indiqué le président de l'APC, ajoutant que la seconde tranche de ce programme sera entamée bientôt.

## Un mort et 2 blessés dans une collision

Une personne a trouvé la mort et deux autres ont été blessées suite à une collision survenue entre une voiture et un camion sur l'autoroute Est-Ouest près de l'échangeur de la commune d'Oued Athmania, selon un communiqué de la direction locale de la protection civile.

Les éléments du centre de la protection civile de Tadjenanet, assistés par des éléments de l'unité secondaire d'Oued Athmania, sont intervenus la nuit de samedi à dimanche, suite à cet accident dans lequel une personne est morte sur place, tandis que les deux autres bles-

sées ont reçu les soins nécessaires et évacuées vers le service des urgences de l'hôpital d'Oued Athmania, a précisé le communiqué.

Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

Béjaïa

## Reconstitution des vergers détruits par les incendies

Une opération visant la reconstitution de vergers détruits lors des incendies de forêts de l'été 2023, a débuté dimanche à Béjaïa, avec, au programme la mise en terre d'ici à la fin de l'année en cours de pas moins de 380.000 plants d'arbres fruitiers, selon la direction de wilaya des services agricoles. L'opération qui vise à compenser les paysans ayant perdu leurs vergers dans les incendies de l'été dernier, a été entamée avec des plantations d'oliviers et d'orangers et va concerner toutes les espèces détruites par le feu à travers 11 subdivisions agricoles et dont une grande partie est destinée à accueillir les arbustes, a précisé la même

source. L'acquisition des arbustes et leur plantation doivent être achevées avant la fin du mois d'avril afin d'éviter les effets des grandes chaleurs sur les jeunes plants, a ajouté la même source.

Pour ce faire, 12 fournisseurs de diverses wilayas ont été choisis et devront alimenter la wilaya et les victimes recensées, ayant subi des pertes lors des incendies de juillet dernier, a-t-on ajouté.

A noter que l'opération d'indemnisation et de compensation des éleveurs qui ont perdu leurs cheptels (ovins, bovins, caprins) durant la même période, connaît un "fort taux d'avancement", a-t-on souligné.

Alger

## La prise en charge des hémophiles en question

Une journée d'information sur la gestion de l'hémophilie en Algérie a été organisée, dimanche à Alger, lors de laquelle l'importance de la mise à jour des protocoles de prise en charge des malades a été soulignée.

Le Professeur Mohamed Salim Nekkal, chef de service de hématologie au CHU Béni Messous et Coordinateur du groupe de travail hémophilie au ministère a indiqué que "l'Algérie a franchi de grands pas en matière de prise en charge des hémophiles", appelant toutefois à l'"approbation" par l'autorité concernée du "nouveau protocole destiné à ceux qui ont des complications". Il a souligné l'importance de "la mise à jour des protocoles de prophylaxie (traitement octroyé aux patients) en fonction des nouvelles options thérapeutiques au niveau national et concrétiser le registre national".

L'hémophilie est un trouble hémorragique grave héréditaire qui se traduit par l'incapacité du sang à coaguler correctement, entraînant dans les cas graves un saignement incontrôlé. L'Algérie a enregistré en 2022, 3600 hémophiles dont environ 500 à Alger.

Bouira

## Une centaine de foyers raccordés au réseau du gaz

Des travaux de raccordement de 121 foyers au réseau du gaz naturel ont été lancés dans la localité montagneuse de M'Zarir, située sur les hauteurs de la commune de Saharidj, a-t-on appris lundi auprès de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Une enveloppe financière de 18,19 millions de dinars a été allouée à ce projet, dont le coup d'envoi a été donné par le wali Abdelkrim Laâmouri en présence d'autres responsables de la wilaya. La direction locale de distribution y participe à hauteur de 6,37 millions de dinars, a expliqué le directeur local de cette société, Mohamed Taibi.

"Ce projet qui porte sur la réalisation d'un réseau de 8 km,

s'inscrit dans le cadre des efforts visant à améliorer les conditions de vie des habitants de ces villages qui souffrent du froid, notamment en période hivernale", a tenu à préciser M. Taibi.

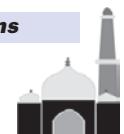
Une autre opération similaire a été engagée pour le remplacement de 1,8 km de lignes électriques pour alimenter le même village de M'Zarir en électricité.

Le remplacement de ces lignes électriques permet d'améliorer la qualité de service en matière d'électricité au profit d'une cinquantaine de clients issus de ce village montagneux, a encore expliqué le directeur local de distribution à l'APS. Le même responsable a précisé en outre que 4 millions de dinars ont été alloués à cette opération déjà achevée.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

07 chouel 1445

El Fedjr 04h41	Dohr 12h48	Assar 16h29	Maghreb 19h27	Icha 20h51
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



## Tlemcen

# Une nouvelle grille de sélection des micro-entreprises

Khaled Boumediene

**U**ne nouvelle vision a été initiée par les pouvoirs publics pour le développement des micro-entreprises par le biais de l'agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat pour encourager les jeunes porteurs de projets qui choisissent aujourd'hui le statut de la micro-entreprise pour se lancer et créer une entreprise. Outre la simplification des démarches administratives et des procédures, une nouvelle grille de notation a été élaborée pour la sélection et la validation des projets innovants par les membres du comité de sélection, de validation et de financement (CSVF) de l'ANADE. Le processus de sélection des projets innovants des micro-entreprises est assuré par le CSVF, qui validera les dossiers des jeunes selon des critères de sélection et une procédure désormais transparente et non discriminatoire, selon le directeur de cette agence, Amine Djelmoudi. «L'évaluation des projets présentés tient compte des dispositions réglementaires. L'objectif de cette grille est donc de mesurer la cohérence de chaque projet en fonction de leur contribution à la réalisation des objectifs visés par les objec-

tifs et la stratégie de l'ANADE. Le comité de sélection, de validation et de financement veille pendant l'audition du porteur de projet au respect des critères spécifiques à la thématique du projet exigés notamment le niveau de formation du porteur de projet adapté à la nature du projet, l'expérience professionnelle du porteur de projet, une analyse du marché pour la commercialisation des produits, les canaux de publicité des produits, les prototypes des produits à commercialiser, etc. C'est donc, en fonction de cette grille de notation que le projet est sélectionné ou non. Le comité pourra émettre des remarques et réserves sur certains aspects du projet pour l'innovation et le dynamisme économique du territoire», a précisé M. Djelmoudi. Cette démarche méthodique favorisera la création des micro-entreprises et le développement des projets innovants, qui vont contribuer à la vitalité du tissu économique et à l'emploi, même si la micro-entreprise représente un statut tremplin pour débuter une affaire, mais ce statut créé pourra se perpétuer et pérenniser pour un grand nombre de micro-entrepreneurs.

Par ailleurs, l'ANADE a multiplié ces derniers temps ses actions de for-

mation, d'information et d'accompagnement ciblant différents porteurs de projets innovants de l'université et membres du CSVF chargés de la sélection des projets de création des micro-entreprises. En effet, en vertu du décret n° 1275, relatif au projet un diplôme startup-diplôme brevet d'invention, il a été procédé, selon le chargé de la communication de l'ANADE de Tlemcen, Mohamed Hadj Kacem, à l'organisation en février dernier d'un cycle de formation, d'une durée de trois semaines, au profit des porteurs d'idées de projets innovants. Le 10 mars dernier, une journée de formation portant sur les nouvelles procédures bancaires de financements des diplômés universitaires porteurs de projets a été animée par l'association des banques et des établissements financiers de Tlemcen au profit des membres du comité de sélection, de validation et de financement. Cette journée a vu aussi la participation du CSVF des wilayas de Sidi Bel-Abbès et d'Aïn Témouchent. Les 06 et 07 février 2024, l'ANADE de Tlemcen a organisé un regroupement des enseignants-formateurs de l'université de Tlemcen et Maghnia chargés de l'encadrement et la formation des étudiants diplômés porteurs de projets.

## Aïn Temouchent

### Pour moins de pression sur les ports de pêche

**L**e secteur de la pêche d'Aïn Témouchent a bénéficié, durant l'année en cours, de l'inscription de projets de réalisation de six sites d'amarrage d'embarcations de pêche, selon le directeur de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya, Houari Kouicem.

Ces projets revêtent une importance capitale pour l'allégement de la pression exercée sur les ports de pêche de Béni Saf et Bouzedjar, et ce pour une plus grande organisation du travail des professionnels du secteur, notamment les petits métiers,

a indiqué la même source.

Le choix des sites a été fait à travers les plages de Bouzedjar et Sassel (commune de Ouled Boudjemaa), Terga et El Hillal (commune de Sidi Benadda), en plus des plages de Rachgoun et Malous, dans la commune de Oulhaça, en coordination et concertation avec les professionnels du secteur et les autorités locales, a ajouté, M. Kouicem.

Le suivi des opérations de réalisation des sites d'amarrage, inscrits dans le cadre du programme de la Caisse de garantie et de solidarité des

collectivités locales, a été confié au secteur des Travaux publics d'Aïn Témouchent, a-t-on indiqué de même source.

Pour sa part, le directeur des Travaux publics de la wilaya, Tahar Nekkache, a souligné que les études techniques de ces projets ont été achevées, faisant observer que le lancement des travaux de réalisation est prévu durant le premier semestre de l'année en cours, ajoutant que le travail est en cours pour la sélection des entreprises de réalisation, selon les procédures en vigueur.

## Saïda

### Attribution annoncée de 200 logements

**Q**uelque 200 logements publics locatifs (LPL) seront bientôt distribués dans la commune de Ouled Khaled, selon les services de la wilaya. Le wali de Saïda, Amoumen Mermouri, a mis l'accent, lors de sa récente inspection des projets de développement à Ouled Khaled, sur la distribution prochaine de 200 logements LPL à Mathnia. Il a précisé que tous les travaux de ces nouveaux logements de type F3 ont été achevés.

D'autre part, cette nouvelle zone a bénéficié de deux autres opérations, à savoir la réalisation d'une école primaire et d'un CEM supervisée par la direction des équipements publics.

A noter que la liste des bénéficiaires de ce lot de logements, sis au niveau de la zone de Mathnia, a été élaborée par les services de la daïra de Sidi Boubekeur.

Un tirage au sort sera effectué, vers la fin du mois, pour déterminer les sites des bénéficiaires de ces loge-

ments, sous la supervision de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

Pour rappel, l'année écoulée, 50 logements publics locatifs ont été attribués dans la commune de Ouled Khaled à leurs bénéficiaires. La daïra de Sidi Boubekeur, dont relève la commune d'Ouled Khaled, recense un programme totalisant 2.217 logements publics locatifs, dont 1.438 réceptionnés et le restant est en cours de réalisation.

## Relizane

### 16 périmètres agricoles créés

**P**rès de 200 permis d'exploitation de mise en valeur des terres ont été octroyés, depuis début de cette année dans la wilaya de Relizane, selon la Conservation des Forêts.

Le chef du service de la protection végétale et animale, Ali Cherif Ali, a souligné que cette opération, qui s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et la Direction générale des forêts pour la mise en valeur des terres agricoles, touche une superficie totale de plus de 602 hectares.

L'opération a permis la création de 16 périmètres agricoles répartis dans 12 communes, où ont été plantés plusieurs types d'arbres forestiers et d'arbres fruitiers, ainsi que plusieurs pépinières, et ce en plus de l'apiculture et des travaux liés à la protection du sol, a-t-on ajouté.

Il est à noter que le demandeur d'investissement dans le domaine de la mise en valeur des terres agricoles s'engage à fournir une liste des moyens matériels et humains à met-

tre en œuvre à la nature de l'activité autorisée, qui est la mise en valeur de terres en jachère, par la plantation d'arbres fruitiers résistants, semi-forestiers et forestiers, ainsi que la culture de plantes aromatiques et médicinales, en plus de la création de pépinières et d'activités apicoles.

A noter que la wilaya de Relizane possède un patrimoine forestier dépassant une superficie de 60.000 hectares, dont 55 % sont constitués de pins d'Alep et 35 % de genévrier, selon la Conservation des forêts.

## Mascara

### Plus de 15.000 comprimés psychotropes saisis



Belkacir Mohamed

**A**ujourd'hui sur information, faisant état d'un trafic de drogue, les services de la sûreté de daïra d'El Bordj, se sont rendus vers un domicile suspecté d'abriter des éléments de ce réseau. Une perquisition des lieux a permis de découvrir 15.150 comprimés psychotropes. Les investiga-

## Sidi Bel Abbès

### L'université fait son théâtre

**L**'université "Djillali Liabès" de Sidi Bel Abbès abrite la 14ème édition du Festival national du théâtre universitaire "Mahieddine Bouzid" à partir du 17 avril en cours, selon le directeur de cet établissement d'enseignement supérieur, Bouziani Merah.

Le même responsable a souligné que le choix de l'université "Djillali Liabès" pour abriter cette importante manifestation culturelle, après six ans d'interruption, vient après la dernière édition organisée en 2018 à l'université de Sétif. La ville de Sidi Bel Abbès sera l'occasion pour relancer cet événement marquant, a-t-il dit.

Il a ajouté que l'objectif de l'organisation de cette manifestation culturelle (du 17 au 23 avril), en collaboration avec la Direction de la culture et des arts, du Théâtre régional de Sidi Bel Abbès, "est de renforcer et relever la valeur du théâtre universitaire, encourager les œuvres théâtrales interprétées par les étudiants et leur donner une chance de mettre en avant leurs talents et créativités".

Des ateliers de formation en écriture et interprétation sont également programmés, outre des interventions sur les mécanismes de formation académique dans le domaine théâtral, ainsi qu'un débat sur les trois ou quatre représentations prévues chaque jour.

**Aménagements, éclairage public,  
accès aux plages, parkings...**

## Des directives pour garantir le bon déroulement de la saison estivale

K. Assia

Plusieurs dispositions viennent d'être prises afin de garantir le bon déroulement de la saison estivale. Une réunion présidée par le wali d'Oran M. Saïd Sayoud et regroupant les maires des localités balnéaires, les chefs de daïra, les directeurs du secteur du tourisme, de l'environnement, les cadres de la wilaya et les directeurs des entreprises locales s'est tenue afin de cerner les insuffisances et dégager les solutions pour garantir la réussite de la saison qui s'ouvre dans deux mois.

Sur ce, des directives ont été données par le wali d'Oran pour mieux préparer la saison estivale et garantir sa réussite. Il a instruit les responsables des services concernés à finir tous les chantiers en cours durant la première semaine du mois de juin. Ces opérations portent sur l'aménagement des plages, le renforcement de l'éclairage public en plus de l'aménagement des entrées et la réfection des routes qui mènent vers les sites balnéaires. Des directives ont été aussi données pour l'aménagement et la réhabilitation des centres de colonies de vacances afin

de permettre aux jeunes du Sud de passer de bonnes vacances d'été. Autre mesure prise lors de cette réunion consacrée aux préparatifs de la saison estivale est l'approvisionnement des communes en eau potable surtout les localités balnéaires. Les services d'intervention doivent aussi veiller à la propreté des plages, au contrôle de la qualité de l'eau de mer, à l'éradication de tous les points noirs.

Tout en axant sur l'importance de mettre en place un véritable plan de travail pour concrétiser ces actions sur le terrain, d'autres mesures ont été aussi prises en matière d'infrastructures de santé et d'hygiène et des instructions fermes ont été données aux services concernés pour interdire les déversements d'eaux usées sur les plages, un véritable calvaire pour les estivants et aussi un désastre pour l'environnement. Outre ces mesures, le chef de l'exécutif a mis l'accent sur la nécessité de renforcer la maintenance et la réfection de l'éclairage public, de réorganiser l'activité commerciale et prendre toutes les mesures nécessaires pour préserver la santé publique. Il est aussi ques-

tion de réaménager les espaces de détente, les espaces verts et les sites de loisirs lesquels connaissent un afflux considérable de visiteurs. D'autre part, plusieurs propositions allant dans le cadre de ces préparatifs ont été avancées par les maires et les chefs de daïra y compris les responsables des différents services.

Notons que ces mesures viennent s'ajouter à d'autres dispositions prises qui sont l'aménagement des différentes aires de stationnement de véhicules et parkings implantés à travers les localités balnéaires en vue de leur location. Une mesure qui permet de mieux réorganiser le secteur et de canaliser les individus en charge du gardiennage. Autre directive donnée est la généralisation des bacs à ordures à tous les quartiers et localités pour le ramassage des ordures ménagères. Par ailleurs, plusieurs sorties sur le terrain sont effectuées par la commission de wilaya et les représentants des communes relevant de la daïra de Aïn El Turck. Le wali d'Oran, M. Saïd Sayoud, a maintes fois insisté sur la nécessité de mobiliser tous les moyens nécessaires pour la réussite de la saison estivale.

## Après la désignation de trois nouvelles entreprises Le chantier des 1.884 logements sociaux d'Oued Tlélat relancé

J. Boukraa

Les travaux de réalisation de 1.884 logements sociaux dans la commune d'Oued Tlélat ont été relancés dimanche. Cet événement marque une étape importante dans le programme de construction de logements sociaux locatifs dans la wilaya. Ces travaux étaient auparavant en suspens en raison du non-respect des conditions convenues par l'entrepreneur chargé de leur réalisation, ce qui a conduit l'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya d'Oran à résilier le contrat avec cette entreprise et à désigner trois autres entreprises qualifiées pour reprendre les travaux et rattraper le retard accumulé, afin de respecter les délais convenus. Cette tranche de logements, dont le redémarrage a été supervisé par le directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière, le directeur du logement et le chef de la daïra de Oued

Tlélat, revêt une importance particulière. En effet, elle contribuera grandement à répondre à un nombre important de demandes de logements sociaux locatifs. De plus, elle constitue une contribution significative aux autres quotas de logements qui ont été réalisés par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) d'Oran à travers différentes communes.

Pour rappel, l'attribution de plus de 24.000 logements, toutes catégories confondues, depuis fin 2021 à Oran représente un véritable défi relevé par les autorités locales pour répondre aux besoins de logement des citoyens. Cette initiative marque une étape significative dans la réactivation de nombreux projets de logement qui étaient à l'arrêt depuis de nombreuses années. Cette distribution a apporté un nouveau départ dans la vie de milliers de personnes mal-logées, provenant de divers quartiers et communes de la région. Certains d'entre eux attendaient depuis plus de 40 ans pour obtenir un logement décent, notamment les demandeurs du programme «à points» de la commune d'Oran, dont la distribution avait été gelée depuis 1996.

Les efforts ne se sont pas limités à Oran seule, car d'autres communes de la wilaya ont également bénéficié de vastes opérations de distribution de logements sociaux. Ces actions s'inscrivent dans une politique globale visant à améliorer les conditions de vie des habitants de la région, en particulier ceux qui font face à des difficultés socio-économiques. La wilaya d'Oran continue à s'engager fermement en faveur de l'amélioration des conditions de vie de ses citoyens et s'attache à lutter contre l'habitat précaire. D'autres milliers de logements seront distribués d'ici la fin de l'année en cours, témoignant de la persévérance des pouvoirs publics dans la résolution de la crise du logement.

## Réception de plusieurs infrastructures sanitaires 100 lits de réanimation supplémentaires pour le secteur de la santé

Plus de 100 lits supplémentaires de réanimation renforcent le secteur de la santé de la wilaya d'Oran après la réception récente et future des nouvelles structures sanitaires, a-t-on appris du directeur de la santé et de la population. A ce titre et à la faveur de la réception récente de plusieurs structures de santé, à l'instar de l'établissement hospitalier de Gdyel «Dr Faradi Mohamed Benamar», l'hôpital des grands brûlés «Docteur Ouahraoui Mustapha» et l'établissement hospitalier spécialisé en Urgences chirurgicales à Oued Tlélat, des

dizaines de nouveaux lits de réanimation ont renforcé la capacité d'accueil de la wilaya d'Oran, a indiqué M. Bettouaf El Hadj. Avec la réception prochaine du nouvel établissement hospitalier de 240 lits «Dr Balaska Mohamed» à Haï Nedjma, dont l'opération d'équipement a dépassé les 90%, ainsi que l'Institut du cancer et le nouvel hôpital de 60 lits d'El Kerma, cette capacité en lits de réanimation dépassera les 100 lits, a-t-il dit. «Ces lits de réanimation supplémentaires ont été équipés selon les normes internationales, avec des équipe-

## Aïn El Turck ensemencement de 500.000 alevins dans des cages flottantes en mer

J. Boukraa

provisionnement régulier en poisson frais, mais elle créera également des opportunités d'emploi dans le secteur de l'aquaculture et stimulera le développement économique local.

Outre l'encouragement de l'aquaculture et la préservation de la biodiversité marine, ces opérations visent, également, la valorisation et l'extension de l'aquaculture et de la pêche continentale, en plus de la promotion de ce métier auprès des jeunes ainsi que le renforcement de l'aspect touristique des espaces dédiés à l'aquaculture, selon les objectifs fixés par la direction de la pêche et des ressources halieutiques. L'autre avantage escompté de ces opérations est le relèvement de la production de poissons, avec de moins coûts, synonymes de prix plus bas, tout en assurant une source de revenu supplémentaire aux agriculteurs et la valorisation des eaux des bassins d'irrigation concernés par ce programme de pisciculture intégrée à l'agriculture.

La direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya d'Oran étudie actuellement une série de demandes d'investissement dans le domaine de création de fermes aquacoles en mer, avant de les soumettre à la commission de wilaya pour agrément, dans le but de développer cette filière. La wilaya d'Oran dispose de tous les moyens d'accompagnement des investisseurs pour développer la filière aquacole, qui est complémentaire à la pêche. Le développement de l'aquaculture est d'autant plus important que les experts de l'Organisation mondiale pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) font état de quelque 60% de la production mondiale de poissons qui assureront cette activité à l'horizon 2030.

En effet, l'objectif est de répondre à la demande croissante de poisson sur le marché local en proposant un approvisionnement régulier et constant. Cette initiative ne constitue qu'une partie d'un plan plus vaste visant à exploiter les ressources aquatiques de la région. En effet, la wilaya d'Oran connaît bientôt le lancement d'un deuxième projet majeur d'élevage d'espèces marines, une fois que les cages flottantes auront été solidement installées selon la même source. Cette expansion de l'aquaculture dans la région d'Oran offre des perspectives prometteuses tant du point de vue économique qu'environnemental.

Non seulement elle contribuera à la sécurité alimentaire en fournissant un ap-

## Faux et usage de faux dans des documents bancaires Dix individus arrêtés et 9 milliards de centimes de préjudice

Un préjudice financier de 9 milliards de centimes a été détecté par les services de la brigade économique et financière de la sûreté d'Oran, à la suite d'une affaire de faux et usage de faux dans des documents à des fins de vol de deniers publics a-t-on appris, hier, auprès de la cellule de la communication de la sûreté d'Oran. Un réseau criminel composé de 10 individus a été arrêté dans le cadre de cette affaire de sorte que les mis en cause détournent la destination de quantité de bitume d'une entreprise publique spécialisée dans la production des produits énergétiques vers des sociétés

K. Assia

## Lors du contrôle d'un camion 225 kg de viandes impropre à la consommation saisies

Les éléments de la brigade économique et financière (BEF) de la sûreté d'Oran ont saisi une quantité de 225 kg de viandes blanches impropre à la consommation. Cette quantité a été découverte lors d'un contrôle d'un camion. Le contrôle opéré par le service vétérinaire a confirmé que la viande saisie est impropre à la consommation et représente un danger pour la santé publique. Les policiers ont relevé comme infractions l'absence d'hygiène et le non-respect de la chaîne de froid en plus de l'absence du registre de commerce. Des procédures seront prises à l'encontre du contrevenant.

K. Assia



### ILS NOUS ONT QUITTES HIER

**KRIKHAT Yamina**, 65 ans, El Barki  
**AZEMOU Zohra**, 53 ans, Mazouna  
**BERAH Riad**, 48 ans, Aïn El Tolba  
**BARKET Djilali**, 67 ans, Petit Lac

### Horaires des prières pour Oran et ses environs

07 chouel 1445

El Fedjr  
05h00

Dohr  
13h03

Assar  
16h44

Maghreb  
19h41

Icha  
21h04





## INTERNATIONAUX

### MARDI

#### VOLS ..... DÉPARTS

07h50: Oran - Marseille ..... Volotea  
08h00: Oran - Paris(ORY) ..... Air Algérie  
09h00: Oran - Marseille ..... Air Algérie  
09h45: Oran - Paris(ORY) ..... Transavia  
10h00: Oran - Toulouse ..... Air Algérie  
11h40: Oran - Paris(ORY) ..... Transavia  
12h25: Oran - Perpignan ..... ASL Air  
13h30: Oran - Paris (CDG) .... Air France  
13h55: Oran - Montpellier ..... Air Algérie  
14h50: Oran - Paris (CDG) .... Air Algérie  
15h25: Oran - Lyon ..... Air Algérie  
15h30: Oran - Paris (CDG) .... Air Algérie  
16h00: Oran - Tunis ..... Tunisair  
16h50: Oran - Istanbul ..... Turkish Air  
17h50: Oran - Lille ..... ASL Air

#### VOLS ..... ARRIVÉES

05h35: Médine - Oran ..... Air Algérie  
06h15: Djeddah- Oran ..... Saudia  
06h50: Marseille- Oran ..... Volotea  
08h40: Paris(ORY) - Oran ..... Transavia  
10h40: Paris(ORY) - Oran ..... Transavia  
11h25: Lille - Oran ..... ASL Air  
12h00: Paris(CDG)- Oran ..... Air France  
12h55: Montpellier- Oran ..... Air Algérie  
13h35: Marseille - Oran ..... Air Algérie  
14h05: Paris(ORY) - Oran ..... Air Algérie  
14h25: Lyon - Oran ..... Air Algérie  
14h35: Toulouse - Oran ..... Air Algérie  
15h30: Tunis - Oran ..... Tunisair  
15h50: Istanbul - Oran ..... Air Algérie  
16h50: Perpignan - Oran ..... ASL Airlines  
19h00: Istanbul - Oran ..... Air Algérie  
19h40: Djeddah - Oran ..... Saudia  
21h00: Paris(CDG) - Oran ..... Air Algérie  
21h30: Paris(CDG) - Oran ..... Air Algérie  
22h30: Djeddah - Oran ..... Saudia

### MERCREDI

#### Vols ..... Départs

08h00: Oran - Paris(ORY) ..... Air Algérie  
09h00: Oran - Marseille ..... Air Algérie  
09h30: Oran - Toulouse ..... Air Algérie  
10h00: Oran - Lille ..... Air Algérie  
10h05: Oran - Istanbul ..... Air Algérie  
14h10: Oran - Paris(CDG) .... Air Algérie  
14h40: Oran - Médine ..... Saudia  
14h45: Oran - Lyon ..... Air Algérie  
14h50: Oran - Barcelone ..... Vueling  
15h05: Oran - Paris(CDG) .... Air Algérie  
17h05: Oran - Istanbul ..... Turkish Air  
  
Vols ..... Arrivées  
12h40: Paris(CDG) - Oran ..... Air France  
12h55: Djeddah- Oran ..... Saudia  
13h35: Marseille - Oran ..... Air Algérie  
13h40: Toulouse - Oran ..... Air Algérie  
13h50: Barcelone - Oran ..... Vueling  
14h05: Paris(ORY) - Oran ..... Air Algérie  
15h45: Istanbul - Oran ..... Turkish Air  
16h25: Lille - Oran ..... Air Algérie  
19h55: Istanbul - Oran ..... Air Algérie  
20h00: Lyon - Oran ..... Air Algérie  
21h15: Paris(CDG) - Oran ..... Air Algérie

## VOLS NATIONAUX

#### Vols ..... DÉPARTS

**MARDI**

Oran - Alger ..... 06h00  
Oran - Alger ..... 08h05  
Oran - Alger ..... 14h10  
Oran - Alger ..... 23h30  
Oran - Constantine ..... 08h40  
Oran - Constantine ..... 10h00  
Oran - El Oued ..... 14h10  
Oran - Adrar ..... 21h30  
Alger - Oran ..... 06h00  
Alger - Oran ..... 08h00  
Alger - Oran ..... 11h50  
Alger - Oran ..... 20h00  
Alger - Oran ..... 21h25

### MERCREDI

Oran - Alger ..... 06h00  
Oran - Alger ..... 08h05  
Oran - Alger ..... 14h35  
Oran - Alger ..... 17h20  
Oran - Alger ..... 22h00  
Oran - Elbayadh ..... 07h20  
Oran - Béchar ..... 10h15  
Oran - Timimoune ..... 11h05  
Oran - H.Messaoud ..... 15h55  
Oran - Constantine ..... 22h40  
Alger - Oran ..... 06h00  
Alger - Oran ..... 08h10  
Alger - Oran ..... 12h35  
Alger - Oran ..... 20h30

## TRAIN - SNTF



#### DÉPART ..... ARRIVÉE

#### ----- ORAN - ALGER -----

06h10 ..... 11h15  
08h00 ..... 12h00  
10h00 ..... 14h04  
14h00 ..... 19h25  
17h00 ..... 21h07

#### ----- ALGER - ORAN -----

06h10 ..... 11h25  
08h00 ..... 12h00  
10h35 ..... 15h10  
14h00 ..... 19h26  
17h00 ..... 20h59

#### ORAN - ARZEW

05h00 ..... 05h48  
08h30 ..... 09h15  
13h40 ..... 14h20  
17h05 ..... 17h53

**ARZEW - ORAN**

06h30 ..... 07h22  
09h30 ..... 10h15  
15h00 ..... 15h45  
18h30 ..... 19h18

#### ORAN - Aïn Témouchent

08h10 ..... 09h15  
13h30 ..... 14h35  
17h02 ..... 18h07

**Aïn Témouchent - ORAN**

05h57 ..... 07h04  
10h27 ..... 11h34  
15h00 ..... 16h04

#### ORAN - TLEMCEN

12h50 ..... 15h12  
16h00 ..... 18h32

#### TLEMCEN - ORAN

05h40 ..... 08h09  
10h00 ..... 12h22

#### TLEMCEN - MEGHNIA

17h00 ..... 18h23

#### MEGHNIA - TLEMCEN

05h00 ..... 06h06  
06h00 ..... 07h24

#### ORAN - SBA

17h10 ..... 18h32

#### SBA - ORAN

05h30 ..... 06h47

#### ORAN - CHLEF

11h30 ..... 13h56  
16h00 ..... 18h13

#### CHLEF - ORAN

14h15 ..... 16h37

#### ORAN - RELIZANE

17h30 ..... 19h03

#### RELIZANE - ORAN

05h45 ..... 07h32

#### ORAN - SAIDA

14h40 ..... 17h13

#### SAIDA - ORAN

07h18 ..... 10h10

#### ORAN - BECHAR

10h20 ..... 17h11

21h00 ..... 07h45

#### BECHAR - ORAN

06h00 ..... 13h10

22h00 ..... 07h44

## THÉÂTRE Abdelkader Alloula D'ORAN

► Mardi 16 avril à 15h au TRO  
Ennahla



► Mardi 16 avril à 15h  
au TR de Sidi Bel-Abès  
**Houa w'Hia**

► Samedi 27 avril à 16h au TRO  
**El 3azeb**

► Mardi 30 avril à 15h au TRO  
**Pinocchio**



► Mardi 16 avril à 18h00 - IF Oran  
Rejoignez-nous pour une exploration enchanteresse de la musique andalouse ! Découvrez les secrets de la nouba andalouse à travers les âges, illuminés par les mystères envoûtants de la chanson Haaoui, trésor du patrimoine algérien.  
Animée par : Pr Toufik Benghabrit : Artiste, musicologue et professeur de littérature française à l'université de Tlemcen. Nesrine Boussoufi : Médecin, mélomane et analyste des poèmes patrimoniaux.

Conférences / Rencontre  
**Magyd cherfi**



► Présentation du livre  
**« La vie de ma mère »**

Kabyle de la deuxième génération souplement affranchi de la cité, roi du burger hallal, père populaire de deux grands fils virtuoses de la vanne, Slimane devrait être un adulte serein. N'empêche que face aux féroces et multilatérales exigences de sa mère, sa cinquantaine vole en éclats.

Musique  
**TRIO ELEGIAQUE**



► Mercredi 17 avril - 18h à l'IF Oran  
► Jeudi 18 avril - 18h à l'IF Tlemcen  
Ne manquez pas le concert exceptionnel du « TRIO ELEGIAQUE » avec Nicolas Stavy, Hélène Collette et Virginie Constant !

## MÉTÉO

### AUJOURD'HUI DEMAIN

ORAN	
Ensoleillé	Peu nuageux
Max.28-Min.16	Max.26-Min.14
MOSTAGANEM	
Ensoleillé	Peu nuageux
Max.26-Min.16	Max.24-Min.14
TLEMCEN	
Ensoleillé	Peu nuageux
Max.26-Min.12	Max.25-Min.11
MASCARA	
Ensoleillé	Peu nuageux
Max.28-Min.12	Max.29-Min.11
TIARET	
Ensoleillé	Peu nuageux
Max.24-Min.10	Max.26-Min.9
CHLEF	
Ensoleillé	Peu nuageux
Max.30-Min.14	Max.29-Min.13
BÉCHAR	
Ensoleillé	Ensoleillé
Max.30-Min.15	Max.33-Min.18
ALGER	
Ensoleillé	Ensoleillé
Max.23-Min.13	Max.21-Min.12
CONSTANTINE	
Peu nuageux	Peu nuageux
Max.18-Min.6	Max.18-Min.4
ANNABA	
Peu nuageux	Peu nuageux
Max.20-Min.13	Max.18-Min.10

### COTATIONS HEBDOMADAIRE

Billets	Achat(DA)	Vente(DA)
1 USD	132,54	140,63
1 EUR	142,40	151,15
1 GBP	166,49	176,76
100 JPY	86,51	91,79
1 CHF	145,04	153,91
1 CAD	96,86	102,83
1 DKK	19,09	20,26
1 SEK	12,38	13,13
1 NOK	12,28	13,03
1 AED	36,09	38,30
1 SAR	35,33	37,49
1 KWD	429,90	457,03
1 TND	42,38	42,81
1 CNY	18,59	18,59

Chèque de voyage	Achat	Vente
1 USD	133,01	140,64
1 EUR	143,85	151,15
1 GBP	168,18	176,76
100 JPY	87,39	91,79
1 CHF	146,51	153,91
1 CAD	97,85	102,83
1 SEK	12,50	13,13

## COURRIER EXPRESS

### EL MOUNAKASSA EL DJAZAÏR

Tél : 0560 06 95 01 / 0560 06 95 03  
0560 05 60 00 / 0559 70 26 61

### KAZI TOURS

## &lt;

**Equipe nationale****Petkovic poursuit sa tournée chez les clubs**

R. S.

Poursuivant sa mission de travail à l'Ouest du pays, le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, s'est déplacé, après avoir assisté au match CSC-ESBA en Coupe d'Algérie, au stade Miloud Hadifi pour suivre de près la séance d'entraînement effectuée par la formation du MC Oran. A son arrivée au stade, le coach national a été reçu par le wali d'Oran, Saïd Sayoud, qui a profité de l'occasion pour lui souhaiter la bienvenue dans la ville d'El Bahia avant de lui remettre quelques cadeaux symboliques.

L'entraîneur national et les autorités locales ont rencontré les joueurs et le staff technique du Mouloudia d'Oran. Ce fut également l'occasion pour le sélectionneur national de discuter pendant quelques minutes avec l'entraîneur de l'équipe fanion, Youcef Bouzidi. Avec ses assistants, Davide Morandi, Nabil Neghiz, Paolo Rongoni, Valdimir Petkovic a suivi une grande partie de cette séan-



ce d'entraînement avant de quitter les lieux. La deuxième étape a conduit le staff technique national à Chlef pour suivre, cette fois-ci, la séance d'entraînement de l'ASO Chlef, qui s'est déroulée au stade Mohamed Boumezrag. Tout comme avec le MC Oran, le coach national a eu à s'entretenir avec les

joueurs de l'ASO et par la suite, plus longuement, avec le coach chéfifien, Cherif Hadjar. Le staff technique des Verts a assisté à cette séance d'entraînement pendant une heure de temps avant de quitter le stade. D'autres tournées de ce genre sont prévues avec les autres clubs de l'élite.

**FAF****Plainte à propos d'un match arrangé en D3**

La FAF vient d'annoncer avoir été informée d'une possible manipulation de match en division Inter-régions (Division 3), suite à la plainte d'un président de club. Sans donné aucune précision à propos de ce match, la fédération algérienne de football s'inscrivant dans le cadre de l'intégrité de la FIFA, porte à la connaissance du public cette information et se dit de tenir au côté de plaignants et se constituera partie civile. On parle d'une plainte sur une éventuelle manipulation d'un match du championnat inter-régions.

La FAF porte à la connaissance du public ce qui suit: Une plainte

pour diffamation et arrangement de match a été déposée par un président de club auprès des autorités judiciaires compétentes territorialement.

Suite à cette plainte, un dossier a été ouvert au niveau de la commission de discipline de la ligue inter-régions et de l'officier d'intégrité de la FAF. Conformément aux lois algériennes et à la suite de l'ouverture d'une enquête judiciaire concernant le dossier, la FAF se constituera partie civile à travers la ligue Inter-Régions. La FAF est le garant du respect des lois et règlements en vigueur au sein du football algérien et inter-

national. La fédération réaffirme son engagement à préserver l'esprit sportif et l'intégrité à l'intérieur et à l'extérieur des terrains et à sanctionner tout comportement contraire à l'esprit sportif et l'intégrité des compétitions, a écrit l'instance fédérale sur un communiqué publié sur son site. Dans ce contexte: La FAF suit avec attention le cours de l'affaire avec les autorités judiciaires et prendra les mesures nécessaires en fonction des résultats de l'enquête.

La FAF appelle tout le monde à: Faire preuve de responsabilité, de retenue et respecter les règles du jeu et les lois de la République.

**Coupe d'Algérie**  
**Le MCA en demi-finale, le WAT sort avec les honneurs**

Avec l'avantage du terrain et le soutien de son merveilleux public, le Mouloudia d'Alger a réussi à faire respecter la hiérarchie en compostant son billet pour le carré d'as de la Coupe d'Algérie après avoir sorti le WA Tlemcen, sociétaire de l'Inter-Régions "Ouest". Deux buts signés Belaïli sur penalty et un autre de Ouattara ont suffi au bonheur des Algérois. Mais cela n'a pas été du tout facile devant la coriace formation du

Wided qui n'a pas démerité en défendant crânement ses chances jusqu'au bout. "Dame Coupe" a préféré le Doyen qui s'est montré supérieur à son adversaire du jour dans un match où Belaïli a, encore une fois, failli sortir le match de son cadre sportif par ses contestations et son comportement antisportif envers l'arbitre. Les Tlemcéniens ont longuement contesté le penalty validé par la VAR. Jouant sans complexe,

les Widadis ont été les premiers à ouvrir le score, mais le but a été refusé. En somme, malgré la difficulté de la tâche, le MCA a réalisé le plus important, ce qui lui permet de viser le doublé dont rêvent les milliers d'inconditionnels des "Rouge et Vert". Quant au WA Tlemcen, il a été à la hauteur des attentes de son public. Cette équipe du Wided a prouvé qu'elle mérite plus que l'Inter-Régions. R. S.

**Ligue 2****Le MCEE et l'OM en Inter-Régions, l'ASMO et le NAHD dans le noir**

L'Olympique Akbou a franchi un grand pas vers une accession historique. Le MC El Eulma et la JS Guir Abadla évolueront la saison prochaine en division Inter-Régions. L'ASMO a hypothéqué ses chances de maintien, tout comme le NAHD d'ailleurs. Ce sont là les principaux faits saillants de cette 22<sup>e</sup> journée. Dans le groupe Centre-Ouest, le RC Kouba a fait l'essentiel en l'emportant à domicile face à l'ESM Koléa sous la houlette de son nouvel entraîneur El Hadi Khezzar. Le Raed est revenu à deux points du leader, l'ES Mostaganem, en attendant son match retard contre la JSM Tiaret. En bas du tableau, le WAB s'est com-

plicé la tâche après avoir laissé des plumes chez lui face au WA Mostaganem. L'ASMO et le NAHD restent scotchés à l'avant-dernière position, synonyme de troisième potentiel relégable après que les deux équipes se sont neutralisées au stade Habib Bourguiba. Ce qui a permis au SC Mécheria de les rejoindre au tableau à la suite de sa victoire sur l'O. Médéa. Les autres résultats n'ont pas donné lieu à de grandes surprises.

Dans le groupe Centre-Est, l'O. Akbou semble bien parti pour retrouver l'élite pour la première fois de son histoire après avoir disposé largement de l'IRB Ouargla au moment où son dauphin, le MSPB, s'est in-

cliné lors du derby des Aurès qui l'a opposé au CAB. Dans les autres empoignades, la totalité des matchs a tourné à l'avantage des clubs hôtes, à commencer par l'USM Annaba qui a maintenu intactes ses chances du maintien à la faveur de son succès sur l'USMH. Idem pour l'E Sour El Ghazlane qui a battu la décevante formation du MOC. Pour leur part, l'O. Magrane et l'IBKEK ont cartonné en étrillant respectivement la JSBM et le MC El Eulma. En revanche, l'ASAM a subi un autre revers à Khroub au moment où le HBCL a glané trois précieux points face à son hôte du jour, le NRB Teleghma. M. Z.

**Ligue 1****JSK-MCO : le match de la survie**

M. Z.

Le stade du 1<sup>er</sup> Novembre de Tizi Ouzou sera cet après-midi le théâtre du choc JSK-MCO, deux grandes équipes, géants du football algérien, qui luttent pour leur survie parmi l'élite. Bizarre, n'est-ce pas ? Au vu du classement des deux équipes, le nul n'arrange nullement les affaires de ces deux formations qui traversent l'une des crises les plus graves de leur histoire. Alors, l'avantage du terrain et l'apport du public seront-ils suffisants pour la JSK ? Difficile de répondre dans la mesure où les Canaris sont sur une série de quatre défaites consécutives et une série de six matches sans victoire, mais ils sont tenus aujourd'hui par l'obligation de résultat. En face, il y aura le MC Oran, actuellement relégable, qui est condamné à gagner pour s'éloigner de la zone rouge et maintenir intactes ses chances du maintien. Ce qui signifie que la défaite est pratiquement interdite pour les Oranais. La mission ne s'annonce guère

de tout repos pour le Mouloudia qui sera handicapé par plusieurs absences dont celles de Boukrat, Naâmani, Temimi, Bakoh et Genina pour ne citer que ceux-là. En dépit de ces défaillances, l'entraîneur du MCO estime que le match est important mais pas décisif. L'avantage des "Rouge et Blanc" réside dans le fait que leur entraîneur Youcef Bouzidi connaît parfaitement l'équipe de la JSK. De nombreux observateurs estiment que la JSK, avec ses huit points d'avance sur son adversaire du jour, est dans une position plus confortable.

Entre deux équipes ayant grandement besoin de points, le match s'annonce très disputé et le mieux préparé psychologiquement aura de fortes chances de l'emporter. A cet effet, Moussa Saïb a décidé de rendre visite aux joueurs pour un soutien moral. Pour les Canaris, l'urgence est de battre le MCO pour débloquer la situation et éviter l'implosion. Mais la problématique, c'est le même objectif recherché par les Oranais du Mouloudia.

**Les Verts de l'Europe**  
**Belgique : belle présentation de Zorgane**

Le Sporting Charleroi a battu le KV à domicile dans un match pour le maintien entre deux internationaux algériens. Adem Zorgane arborait le brassard de capitaine pour la deuxième fois consécutive, une nouvelle responsabilité qui lui a été confiée par son entraîneur à l'entame de la phase de play-down.

**Vers le retour de Delort à Montpellier**

Laurent Nicollin, président de Montpellier, a prévu un rendez-vous avec un ancien de la maison susceptible de faire son retour l'été prochain. Il s'agit d'Andy Delort, son ancien attaquant récemment libéré par le club qatari Umm Salal. Selon les informations dévoilées par le journal Midi Libre, les deux hommes, qui sont restés en contact depuis le transfert controversé de Delort à Nice à l'été 2021, vont évoquer une possible nouvelle collaboration à partir du prochain exercice. Après son départ soudain d'Umm Salal, le club qatari, l'ex-international algérien avait discuté avec Laurent Nicollin, comme le dirigeant le révélait au Midi Libre. Durant cette rencontre, le président de Mont-

pellier compte faire la lumière sur la situation contractuelle d'Andy Delort, qui bien qu'annoncé comme libéré par le club qatari, reste sous contrat jusqu'en juin 2025. L'indemnité de transfert envisagée serait de 2 millions d'euros pour le buteur qui se maintient en forme ces derniers mois du côté d'Ajaccio. La saison passée, Andy Delort, en manque de temps de jeu à l'OGC Nice, avait été prêté pour la deuxième partie de championnat au FC Nantes. Malgré une finale de Coupe de France à la clé-sa deuxième consécutive- l'expérience en terres ligériennes a tourné au fiasco. En 17 apparitions sous le maillot Jaune et Vert, le Sétois n'a trouvé la faille qu'à deux reprises, à chaque fois sur penalty.

## France

**Dans les ex-foyers pour travailleurs immigrés, les vieux poussés vers la sortie**

**A**ujourd'hui que nous ne sommes plus utiles, car âgés, on nous met dehors. Pourtant nous avons participé au redressement de la France», se désole Bathily, un Malien menacé d'expulsion de son foyer pour travailleurs immigrés, comme des dizaines d'autres résidents. Les anciens foyers Sonacota décrétés sont aujourd'hui des résidences sociales entièrement rénovées. Depuis plusieurs mois, les résidents des bâtiments Senghor (sud de Paris) et Riquet (nord) assistent impuissants aux départs contraints des hôtes les plus âgés, comme Abdoulaye Dembelé. Ce Sénégalais de 77 ans a vécu près d'un demi-siècle en foyer. Il est aujourd'hui convoqué devant le tribunal judiciaire de Paris par le bailleur social Adoma (ex-Sonacota) qui souhaite le déloger: on le poursuit pour avoir hébergé un proche lorsque la crise du Covid-19 l'a empêché de revenir d'Afrique où il était parti rendre visite à sa famille. «Ils ne veulent rien entendre. Je vais aller où à mon âge avec une canne?», s'inquiète le vieil homme coiffé d'un kufi assis sur le lit de sa chambre de 16 m<sup>2</sup> au mobilier rudimentaire. Balayeur dans le métro, ouvrier chez Peugeot, ce fils d'un travailleur sénégalais - son père a combattu pour la France pendant les deux guerres mondiales - pensait être un résident modèle.

Il avait bien prévenu le bailleur social qu'un proche occuperait son logement. Mais pendant son séjour en Afrique où vivent sa femme et ses enfants, un huissier constate l'occupation «illicite» de sa chambre pour laquelle il débourse 475 euros chaque mois. Le retraité, qui n'est jamais allé à l'école, se souvient d'avoir signé un nouveau contrat lors de la réintégration de son logement après sa rénovation en 2019. Mais il dit ne pas avoir compris ce qu'il signait, comme de nombreux autres résidents rencontrés par l'AFP.

**BÂTIS DANS LES ANNÉES 50**

«Les résidents ont toujours la possibilité d'héberger un tiers pendant trois mois par an, à condition de le déclarer au bureau et de signer le cahier des invités», indique à l'AFP Adoma, qui a pour actionnaires la Caisse des dépôts et l'Etat. Chaque résident est reçu lors d'un entretien individuel et des solutions sont proposées pour les personnes en perte d'autonomie, ajoute le bailleur. Le témoignage de M. Dembelé rejoint celui de plusieurs résidents contactés par l'AFP: ils ont perçu un changement de comportement de leur bailleur social à l'occasion de la rénovation des bâtiments.

Bâtis dans les années 50 par le gouvernement, notamment à Paris dans des zones proches des chantiers, les foyers avaient vocation à loger, temporairement, une main d'œuvre issue des colonies afin de reconstruire le pays au sortir de la guerre. Mais après un rapport très critique sur ces logements conçus pour encourager la vie en communauté, un vaste programme de rénovation est lancé en 1997. Il est alors décidé de moderniser les 687 foyers «dont la configuration et l'état de dégradation ne permettaient plus de proposer une solution de logement digne», peut-on lire sur le site du gouvernement. «Depuis les transformations des foyers en résidences, Adoma multiplie les assignations, mais leur campagne est devenue plus offensive depuis un an et demi» face à la crise du logement social, avance Michael Hoare, du Collectif pour l'avenir des foyers (Copaf).

Selon l'association, qui assiste les habitants dans leur défense, de trois à dix dossiers passent chaque semaine devant le tribunal de Paris pour «occupation illicite» d'un logement. Les titulaires des chambres hébergent souvent des proches venus comme eux du pays pour travailler



en France. Adoma, qui gère 105 foyers en France, ne souhaite pas communiquer le nombre de procédures engagées mais assure qu'elle fait «tout pour éviter l'expulsion» de ses résidents, envisagée seulement en «ultime recours». «Etudiants, jeunes actifs, personnes âgées isolées, familles monoparentales, femmes victimes de violence... Ils font tous partie de ces publics prioritaires pour lesquels Adoma s'efforce d'apporter des solutions et des lieux adaptés», indique le bailleur, qui dit accueillir un public «toujours plus large».

**40 ANS DE VIE**

Mais pour le neveu de Demba Touré, un résident sénégalais de 70 ans en fauteuil roulant, sommé de partir d'ici le mois d'août, Adoma «les a trahis». «Même si le règlement leur donne raison, on ne

parle pas de loi, mais d'humanité», dit ce trentenaire. Son oncle, reconnu handicapé à 80% après avoir respiré de l'amiante lorsqu'il s'occupait de l'entretien des climatisations d'entreprises publiques, a besoin de l'aide d'un proche 24h/24. Mais le bailleur social refuse que l'aîné soit logé. De même pour Aboubacar Ba, 55 ans, qui réside dans un autre foyer, dans le nord de Paris, aveugle et assisté par son jeune frère. Il a été convoqué fin mars devant le tribunal. Pourquoi ne pas rentrer chez eux, après une vie de labeur loin des leurs ? Ces retraités âgés et malades, qui ont cotisé toute leur vie en France, doivent y résider six mois par an, pour bénéficier notamment de l'assurance maladie. «Ces foyers recouvrent parfois 40 ans de la vie d'un homme.

C'est l'endroit où il est facile de

parler sa langue, où l'on vit avec des personnes qui ont traversé les mêmes expériences», la vie loin de chez soi, le racisme, explique à l'AFP la sociologue Laura Guérin, autrice d'une thèse sur le sujet. Cet habitat aujourd'hui «se standardise», relève la chercheuse à l'Université Paris 8.

Les cuisines collectives, les salles de prière et de réunion disparaissent, au grand dam des résidents historiques qui se sont «créés une deuxième famille» dans ces foyers où reconnaît «la solidarité», à des milliers de km de leur pays natal et bien souvent de leur famille. «Leur objectif est de casser notre mode de vie qui ne leur convient plus.

Pourtant, ce sont eux qui à l'époque nous ont mis à l'écart et dit de vivre comme ça», s'étonne Abdoulaye Bathily, président du comité des résidents du foyer Riquet.

**Aux portes de Paris****De nombreux bidonvilles privés d'eau courante**

Installée dans un bidonville en Seine-Saint-Denis, département populaire au nord-est de Paris qui accueille en grande partie les prochains JO, Cristina (prénom modifié) doit marcher plusieurs kilomètres pour avoir accès à de l'eau potable. Comme de nombreux sites d'habitat précaire de la région parisienne, le terrain où résident la jeune femme, son mari et leurs deux enfants de 10 mois et 6 ans, aux côtés d'une vingtaine d'autres habitants, n'est pas relié au réseau de distribution d'eau. «Je vais à pied jusqu'au cimetière ou au stade, trois à quatre fois par jour» pour remplir des bidons de 20 litres que se partagent plusieurs familles,

décrit Cristina aux membres de Solidarités Internationaux venus établir un diagnostic technique. L'ONG a ouvert une mission en France lors de la crise du Covid.

La plateforme Résorption-bidonvilles, pilotée par la délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal), recensait début avril 137 sites en région Ile-de-France, soit 6.741 personnes, majoritairement originaires de Roumanie et de Bulgarie.

Seuls 39 de ces bidonvilles bénéficiaient d'un raccordement à l'eau courante. Une directive européenne transposée en droit français en décembre 2022 impose aux collectivités d'amé-

liorer l'accès à l'eau pour les publics vulnérables et marginalisés en prévoyant notamment un volume minimum de 50 à 100 litres d'eau potable par jour et par personne. Mais la réalité est plus complexe. «La loi a changé mais sur le terrain elle n'est pas appliquée», regrette l'architecte Pascale Joffroy, co-fondatrice de Système B, une association visant à protéger les bidonvilles et améliorer les conditions de vie de leurs habitants. «Quand je vais voir des maires pour demander de l'eau pour des bidonvilles, c'est toujours non», ajoute-t-elle.

**RÉSISTANCE**

Lors de sa visite sur le site où vivent Cristina et sa famille, l'équipe de Solidarités Internationaux inspecte les alentours pour trouver un point de raccordement temporaire. Deux pistes émergent: le branchement d'un tuyau à une borne incendie située à une centaine de mètres du bidonville ou le percement de la voirie. Un diagnostic Eau, Hygiène, Assainissement (EHA) détaillant les préconisations techniques sera envoyé dans les jours qui suivent à la municipalité. «On essaye de rassurer les collectivités sur le fait que nos installations peuvent être retirées aussi facilement qu'elles ont été montées», explique Sébastien de Cazenove, mobilisateur communautaire pour Solidarités. «On ne cherche pas à pérenniser ces sites», insiste-t-il. Malgré ces garanties, les réponses des mairies tardent souvent à arriver et les autorisations sont accordées au compte-gouttes. Selon Intercommunalités de France, «ce qui remonte ce sont les difficultés à identifier les personnes non-raccordées, à partager les données avec un regard social». L'association, qui regroupe près d'un millier de collectivités territoriales, indique à l'AFP que «les services des eaux n'ont pas toujours l'expertise sociale et le savoir-faire pour l'accompagnement social» des populations des bidonvilles. Mais pour Pascale Joffroy, «ouvrir un robinet c'est simple, vous pouvez tirer un tuyau sur 100 mètres», affirme-t-elle. «C'est plutôt qu'il y a de la résistance, parce qu'il y a de la résistance à l'égard de ces habitats», estime-t-elle.

**«REVERS DE LA MÉDAILLE»**

Les JO de Paris (26 juillet - 11 août) font craindre à l'architecte une dégradation d'une situation déjà précaire. «En Seine-Saint-Denis, il y a un désir de faire le beau, le propre, le net qui rend les expulsions encore plus fréquentes et la fourniture de l'eau encore plus rare», déplore-t-elle. «Le Revers de la médaille», qui regroupe des dizaines d'associations et d'ONG, alerte depuis plusieurs mois sur un risque de «nettoyage social» visant les populations les plus vulnérables avant l'échéance olympique.

Le collectif met en garde face aux «tensions avec le voisinage, les touristes, les agents de sécurité, les forces de l'ordre lors de l'utilisation des sources d'eau non sécurisées» ou encore «l'interdiction d'accès aux points se situant à proximité des sites olympiques». La perspective des JO n'inquiète pas outre mesure Cristina et les résidents du bidonville, qui disent vivre en bonne entente avec les habitants et les autorités locales.

Mais la jeune femme, qui vit avec quelques centaines d'euros par mois, essentiellement grâce aux travaux de ferrailage de son mari, espère pouvoir enfin bénéficier de l'eau potable après trois ans passés sur le site.

## USA

# Le procès pénal historique de Trump s'ouvre en pleine campagne présidentielle

**D**onald Trump est devenu l'un des premiers ex-présidents de l'histoire des Etats-Unis à faire face à la justice pénale, avec l'ouverture d'un procès à New York qui rend plus imprévisible son duel contre Joe Biden lors de l'élection de novembre.

Le milliardaire républicain devrait comparaître à Manhattan pour une affaire de paiements destinés à acheter le silence de l'ancienne star du X Stormy Daniels, à quelques jours de la présidentielle de 2016 qui avait fait de lui le 45e président des Etats-Unis. Un peu plus de trois ans après avoir quitté la Maison Blanche dans le chaos, il risque, en théorie, une peine de prison. Cela ne l'empêcherait pas d'être candidat au scrutin présidentiel du 5 novembre, où il rêve d'une revanche contre Joe Biden, mais planifierait la campagne dans une situation totalement inédite.

S'il était déclaré non coupable, ce serait au contraire une victoire majeure pour le candidat républicain.

#### «ENJEUX TRÈS ÉLEVÉS»

«Les enjeux sont très élevés, parce que Trump et ses avocats ont réussi jusqu'à présent à ralentir les (autres) procès» sur des accusations de tentatives illégales d'inverser les résultats de la présidentielle de 2020 et sa gestion de documents classifiés, souligne à l'AFP Carl Tobias, professeur de droit de l'université de Richmond. Et le dossier Stormy Daniels, qualifié de fragile par des experts, «pourrait être le seul jugé avant les élections», ajoute-t-il. Jusqu'aux derniers jours, les avocats ont vainement multiplié les recours pour

retarder l'échéance. Samedi soir, en meeting en Pennsylvanie, Donald Trump s'est encore dépeint en victime d'une persécution judiciaire et politique.

«Nos ennemis veulent m'enlever ma liberté parce que je ne les laisserai jamais, jamais prendre la vôtre», a-t-il lancé à ses supporteurs. Il a assuré qu'il témoignerait au procès. Le tribunal de Manhattan sera placé sous très haute sécurité. Des manifestations pro et anti-Trump sont attendues, tout comme les caméras des médias du monde entier. Les audiences ne seront elles pas télévisées. Première étape lundi, la sélection des douze jurés qui auront la charge de déclarer à l'unanimité Donald Trump «coupable» ou «non coupable», un processus qui pourrait prendre plusieurs jours. Au moins une centaine de résidents de Manhattan seront réunis dans la salle d'audience, où ils devront répondre à un long questionnaire sur leurs affiliations politiques, et leurs sympathies ou non pour Donald Trump.

#### 130.000 DOLLARS

Le milliardaire est inculpé pour 34 falsifications de documents comptables de son entreprise, la Trump Organization, qui auraient eu pour but de cacher, sous couvert de «frais juridiques», des paiements venus dans la toute dernière ligne droite de la présidentielle de 2016 pour acheter le silence de Stormy Daniels. Contre 130.000 dollars, cette dernière avait accepté de se taire sur une relation sexuelle avec le milliardaire républicain dix ans plus tôt, alors qu'il était déjà marié avec Me-

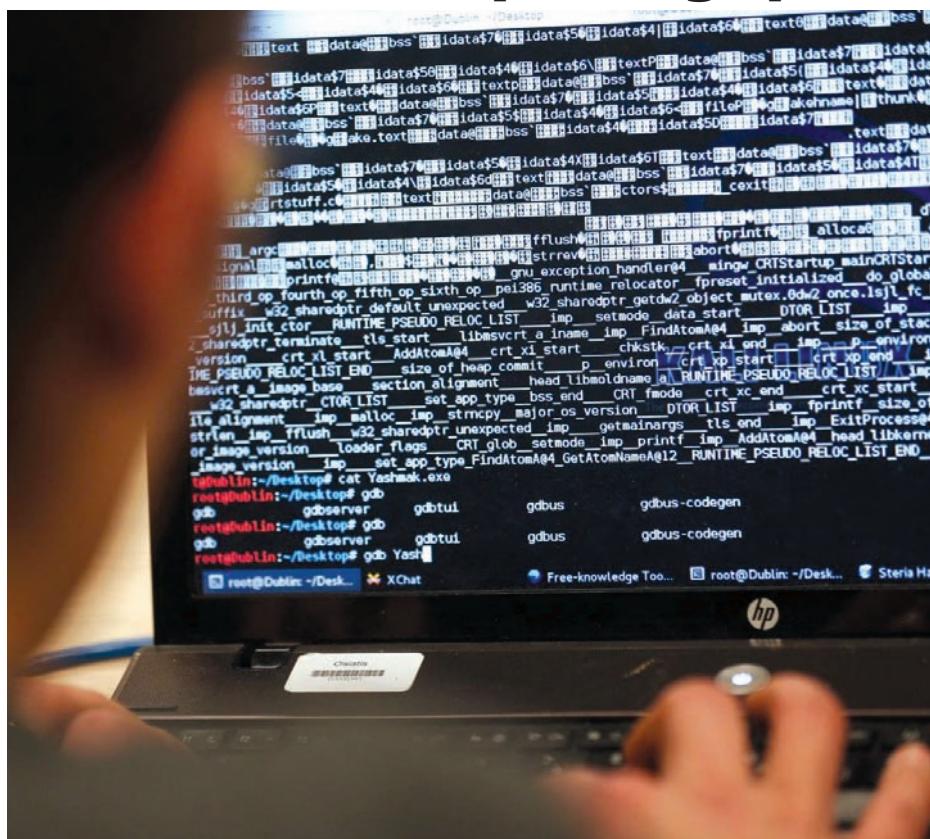


lania Trump. Donald Trump a toujours nié cette relation et sa défense entend démontrer que les paiements relevaient de la sphère privée. Mais l'accusation, menée par le procureur élu sous l'étiquette démocrate Alvin Bragg, veut démontrer qu'il y a bien eu des manœuvres frauduleuses pour cacher des informations aux

électeurs quelques jours avant la présidentielle, remportée de justesse par le républicain contre Hillary Clinton. L'un des enjeux du procès sera de déterminer ce que Donald Trump savait de ces paiements quand ils ont eu lieu. Son ancien avocat personnel, Michael Cohen, qui avait versé l'argent à Stormy

Daniels à la demande de son patron, assure-t-il -et a déjà été condamné devant la justice fédérale pour cette affaire, sera l'un des témoins clé de l'accusation. La défense compte piétonner ce témoin, devenu l'ennemi juré de Donald Trump, et qui a aussi été condamné pour mensonges devant le Congrès américain.

## En France et en Suisse Une agence suisse accusée d'espionnage pour le compte des Emirats



**A**u moins trois enquêtes, en France et en Suisse, visent Mario Brero, patron d'un cabinet d'enquêtes suisse dénommé ALP Services accusé d'avoir espionné diverses personnalités européennes pour le compte des Emirats arabes unis (EAU).

Cette nouvelle affaire a commencé en 2023 lorsque le site d'investigation Mediapart a publié une série d'articles, en partenariat avec le consortium européen European Investigative Collaborations (EIC), accusant Mario Brero et ALP Services d'oeuvrer pour le compte des renseignements émiratis.

Au menu, selon le site, transmission d'informations à un agent du renseignement émirati, diffusion d'informations pour nuire à des adversaires des Emirats, publication de faux articles attaquant le Qatar et les mouvements liés aux Frères musulmans...

Les Frères musulmans sont désignés par les Emirats, comme par de nombreux pays de la région, comme une organisation terroriste. D'après Mediapart, l'officine privée suisse aurait notamment envoyé entre 2017 et 2020 aux services de renseignement d'Abou Dhabi les noms d'un millier d'Européens et de plus

de 400 organisations supposément liées aux Frères musulmans dans 18 pays européens, dont plus de 200 personnes et 120 organisations en France, en les qualifiant, souvent à tort, d'islamistes proches des Frères musulmans. En France, cette liste aurait notamment contenu d'après Mediapart l'ancien candidat socialiste à la présidentielle Benoît Hamon, l'adjointe au maire de Marseille et ancienne sénatrice Samia Ghali, le parti La France insoumise de Jean-Luc Mélenchon, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ou l'autrice et militante antiraciste Rokhaya Diallo.

#### «PRÉJUDICE»

Cette dernière a déposé plainte en août, et d'après deux sources proches du dossier à l'AFP lundi, le parquet de Paris a confié il y a quelques mois une enquête préliminaire à la Brigade de répression de la délinquance aux personnes (BRDP).

«La justice doit investiguer sur de telles méthodes. Outre qu'elles impliquent une utilisation illégale de données personnelles, elles associent injustement Rokhaya Diallo à un groupe (Frères musulmans) avec lequel elle n'a strictement aucun lien», provoquant «préjudice réputationnel» et «harcèlement» s'inquiète son avocat, Me Vincent Brengarth.

Une autre plainte a été déposée mi-janvier à Paris par Mediapart et par un de ses journalistes, a annoncé le site d'investigation à l'AFP. D'après une source proche du dossier, la BRDP est également saisie de cette plainte visant, d'après la nouvelle présidente de Mediapart Carine Fouteau, à «dénoncer le fichage que nous estimons illicite (...) de l'un(e) de nos journalistes, assimilé(e) à tort à un(e) communicant(e) des Frères musulmans et, ce faisant, livré(e) en pâture aux services secrets émiratis». «Ce fichage porte indûment atteinte à sa sécurité et à sa réputation, ainsi qu'à celles du journal», selon elle.

#### «COOPÉRER»

«Mediapart a, dans le cadre de sa plainte, fourni au parquet de Paris un document interne d'ALP Services qui liste les Français dont les noms ont été transmis aux autorités des EAU», a précisé Mme Fouteau, disant Mediapart «sur le principe, prêt à coopérer avec la justice afin de contribuer à la manifestation de la vérité et éviter, quel que soit le pays, que de tels faits ne se reproduisent.» A Créteil, près de Paris, après une autre plainte déposée par Sihem Souid, l'une des principales lobbyistes du Qatar en France, une autre enquête préliminaire a été ouverte fin octobre 2023, a indiqué le parquet de Créteil à l'AFP.

«J'ai été horrifiée d'apprendre que les EAU avaient supervisé une opération de déstabilisation, en ayant recours à une société de renseignement et d'espionnage pour s'attaquer, à travers ma personne, au Qatar», a indiqué Mme Souid à l'AFP, dénonçant une «traque de (sa) vie privée». Son avocate Me Céline Astolfe a demandé la désignation d'un juge d'instruction pour faire la lumière «sur les commanditaires, les exécutants et les objectifs» face à des «pratiques d'une violence et gravité inouïes». En Suisse, enfin, une autre source proche du dossier a indiqué à l'AFP que le ministère public de la Confédération enquêtait depuis décembre sur Mario Brero, une proche et ALP Services, après des signalements de plusieurs administrations et des plaintes de l'islamologue Tariq Ramadan et de la ministre écologiste belge du Climat et de l'Environnement, Zakia Khatabi. Le cabinet de cette dernière a indiqué à l'AFP que la ministre dément tout lien avec l'organisation islamiste des Frères musulmans, dénonçant des «allégations fantaisistes et mensongères». Sollicités par l'AFP, l'avocat de Mario Brero n'a pas réagi dans l'immédiat, pas plus que les autorités émiratis. Mario Brero avait déjà été condamné en 2014 en France pour un recueil illégal d'informations sur l'époux de l'ancienne patronne du groupe nucléaire français Areva, Anne Lauvergeon.



■ Vends F3 Maraval, cité Sonatrach, RDC (600U), F3 El Amria, 1<sup>er</sup> (590 U), F4 Cité Bahia CNEP, 135m<sup>2</sup>, 1<sup>er</sup> (18 MDA), F1 Cité Lescure, 8<sup>ème</sup> (250U), F2 Cavaignac 2<sup>ème</sup> (350 U), Villa Kerma, Résidence Ryad (15 MDA) Ag Abdallah : Tel : 041.38.62.87 / 0770.40.87.48

■ Loue F3 Plateau, 3<sup>ème</sup> (2.5 U) F3 Maraval, RDC (3U) F3 Millennium, CNL, RDC (3.5 U), F5 Aïn El Turck, 4<sup>ème</sup> (2.5 U), F1 à Coca 1<sup>er</sup> (2U). Agence Immob Abdallah : 11 rue Cavaignac : 041.38.62.87 / 0770.40.87.48

■ Vends des apparts F2, F3, F4 et F5, cuisine équipée, chauffage/c, box de voiture, à Maraval, Fernandville, Bir El-Djir, Wilaya, vue sur mer – Tél : 0772.43.37.38 / 0771.96.03.86

■ A vendre un appartement F3, rdc, à Hassi Ameur, acté – Tél : 0696.50.82.62

**TERRAINS**  
■ A vendre terrain acté, 2 façades, à Canastel, Oran, sup 272 m<sup>2</sup> (22x12.5m) 0773.64.28.94



■ A louer cabines de douche à Oran, centre-ville Tél : 0793.71.32.99



■ Famille à Oran cherche une femme de ménage: Tél 05.62.69.64.13



■ A louer licence de café moudjahidine, pour 2 ans à 6 ans, Oran-ville – Tél : 0670.20.31.26

## Société recrute

### Agent de sécurité

#### Conditions :

- Diplôme
- Expérience
- Résider à Oran ville

Envoyer CV à  
[offreemplois2024@gmail.com](mailto:offreemplois2024@gmail.com)

## DÉCES

Les familles : AMARA, BENAMARA, HADDOUCHE, ROUIDJA, BENMAGHNIA, MANSOURI, BOUBTANE, GHRAIR, BENDAHMA, BENTAZI, LANASRI, SIDHOUM, AMOUR, BELHADJI, BENMOUNA, KHIAL, SABEUR, ELABASSI, BALICHE, KEBIR, BELHADJA, BELARBI, BELAID, GHOUIMID, HADJ SLIMANE, AKROUM d'Oran, de Tlemcen de Nedroma, d'Alger et de Paris ont l'immense peine et douleur d'annoncer le décès de leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, tante et cousine :  
El Hadja AMARA Fatna née BENAMARA survenu à Oran, le 01 avril 2024, 22 Ramadhan 1445. Nous remercions toutes les personnes qui nous ont soutenues lors de cette douloureuse épreuve : Famille, belles familles, amis, voisins, proches, nous avons perdu en toi, Ma une âme généreuse, pieuse et exemplaire. Qu'Allah t'accueille dans Son Vaste Paradis.  
إنا لله وإنا إليه راجعون



## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN  
DAIRA DE BETHIOUA  
COMMUNE DE BETHIOUA  
NIF N°: 098431079071219

### 2<sup>ème</sup> AVIS APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES APRES RESILIATION N° 08/2024

Le Président de l'Assemblée Populaire Commune de Bethioua lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales portant sur.

Travaux d'aménagement du Stade CERRA CHERAKA Mohamed Commune de Bethioua en lot séparés

Lot 03 : Eclairage Public.

Les soumissionnaires intéressés et titulaires de certificat de qualification et de classification professionnelles, catégorie (03) et plus en « Travaux de Bâtiment » ou « Travaux Publics » activité principale en cours de validité avec code d'éclairage public sur la qualification.

Avoir réalisé au moins un projet du même nature justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par le maître d'œuvre public.

Pouvoir retirer les cahiers des charges auprès de la commune de Bethioua contre paiement de 5 000,00 DA.

3- Le dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature dûment complètement remplie daté et signée (selon modèle ci-joint)
- Une déclaration de probité dûment remplie complètement daté et signée (selon modèle ci-joint)
- les statuts pour les sociétés ;
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants ;

/ Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification catégorie (03) et plus en « Travaux de Bâtiment » ou « Travaux Publics » activité principale en cours de validité .

B/ Capacités financières : Moyens financiers justifiés par les bilans des trois (03) derniers années (2019-2020-2021) approuvés par les services des impôts ou commissaire au compte.

C/Capacités techniques :  
Moyens humains : Liste nominative du personnel avec leur CV signés et diplômes appuyée par les affiliations délivrées par les services CNAS la déclaration en cours de validité justifiant la présence effectives et effective de l'encadrement faisant l'objet de notation.

Moyens matériels : la liste des Matériels et engins à utiliser pour les travaux justifié par la copie de carte grise avec assurance en cours de validité pour les moyens matériels roulant, et des factures d'achat et un PV d'inventaire pour les moyens matériels non roulant en cours de validité, visé par un commissaire aux comptes au nom du soumissionnaire.

\*Référence professionnelles : justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par les Maîtres de l'ouvrage public.

Conformément à l'article 69 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public ; et la loi 12-23 du 05-08-2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché qui devra les fournir dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché par les documents suivantes :

7- Copie du registre de commerce électronique.

8- Mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATH en cours de validité

9- Extrait de rôle apuré ou avec un échéancier de payement et porte la mention de inscrit au fichier national des fraudeurs

10- Extrait du casier judiciaire du gérant de l'entreprise ou du directeur général de l'entreprise datant moins de trois (03) mois

11- Copie de l'attestation de dépôts des comptes sociaux de dernier exercice.

12- Copie de numéro d'identification fiscale « NIF »

Les copies des documents fournis doivent être, en cours de validité.

4- Offre Technique : l'offre technique doit comprendre des pièces ci-après :

- Déclaration à soustraire dûment complètement remplie daté et signée (selon modèle joint).

- Le Mémoire technique et justificatif qui doit être rempli complètement et signé (selon modèle joint).

- Le présent Cahier des charges vise et paraphé porte la mention manuscrite « lu et accepté ».

Les copies des documents fournis doivent être, en cours de validité .

Planning de réalisation des travaux portant le délai de réalisation.

3- Offre Financière

- la lettre de soumission dûment complètement remplie daté et signée (selon modèle joint).

- le bordereau des prix unitaires dûment remplie daté et signée (BPU) (selon modèle joint).

- le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment remplie daté et signée (selon modèle joint).

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, la référence et l'objet d'appel d'offre ouvert ainsi que la mention « Dossier de candidature », « Offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

« 2<sup>ème</sup> Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec exigence de capacités minimales N° 08/2024 Apres Résiliation »

Travaux d'aménagement du Stade CERRA CHERAKA Mohamed Commune de Bethioua en lot séparés

Lot 03 : Eclairage Public

Date limite du dépôt des offres est fixée à un délai de Quinze (15) jours à compter de la date première parution du présent avis dans les communes de dans le BOMOP et les quotidiens nationaux.

L'ouverture des plis est prévue le dernier jour de la date limite de dépôt des offres à 11 h 00

Les intéressés restant engagé par leurs offres pendant 90 jours

Les intéressés sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se tendront au siège de l'APC

Fait à Béthioua le.....

Le président de l'APC

ANEPE N° 2431004762 Le Quotidien d'Oran 16/04/2024

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

### MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE

DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA WILAYA D'ORAN

NIF : 095431019122435

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N°03 /2024

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 ; portant réglementation des marchés publics La Direction de l'Education de la Wilaya d'Oran informe les soumissionnaires ayant participé à :

Avis D'appel D'offre National N° 01/2023 RELATIF A : « Renouvellement Des Equipements Scolaire Aux Profits Des Etablissements Primaire Programme 2023»

Permis l'attribution provisoires en faveur des fournisseurs suivants :

N°	Lot	Fournisseurs	Note d'évaluation Tech	Montant Avant Correction	Montant Après Correction	Délais	NIF	MOTIF DE CHOIX	OBS
1	Lot N° 01: Mobilier de classe	BOUCHIKHI AHMED LAMINE	68	22 667 120,00	22 667 120,00	7 Jrs	178310111101154	Seule offre techniquement habilitée	
2	Lot N° 02: Mobilier Administratif	Sarl l'équipe frère Mecheri	66	2 825 893,00	2 825 893,00	7 Jrs	000631039005060	Offre Moins Disante	

Les soumissionnaires non retenus ont un délai de 10 jours ; à compter de la première date de parution du présente avis presse pour formuler leurs recours.

Le Directeur de l'Education

ANEPE N° 2431004537 Le Quotidien d'Oran 16/04/2024

## République Algérienne Démocratique Et Populaire

Wilaya D'el Bayadh  
Daïra D'el Bayadh  
Commune D'el Bayadh

### Avis D'anfractuosité D'avis D'appel D'offres Ouvert avec exigence de capacités minimales N°06/2024

تهيئة قاعات العلاج بكل من حي اللوز، حي رأس العين، مكثر، وافق

الحصة رقم 01: تهيئة قاعة العلاج بحي اللوز

الحصة رقم 02: تهيئة قاعة العلاج بحي رأس العين

الحصة رقم 04: تهيئة قاعة العلاج بقرية وافق

Conformément au décret présidentiel N°15/247 de la 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics, le président de l'assemblée populaire communal d'el BAYADH informe l'ensemble des soumissionnaires ayant à l'appel d'offres ouvert N°06/2024

Suite au procès-verbal du commission d' Ouverture des plis et d'évaluation des offres N :08/2024 du 21/03/2024.

A été déclaré infructueux parce que aucun plis n'est pré qualifié

EL BAYADH LE ..... 2024 ..... 3.11.....  
LE P/APC

ANEPE N° 2431004524 Le Quotidien d'Oran 16/04/2024

• 2

## 20.10 Les derniers secrets de l'humanité



Cette fresque qui s'étale sur plus d'un million d'années à travers de fantastiques paysages, des frontières de la Mongolie jusqu'aux confins de la Chine tropicale, d'Homo erectus à Homo sapiens, dévoile les plus récentes découvertes scientifiques sur l'origine de l'homme. La découverte du feu, de l'art ou encore de l'amour : plus qu'un voyage dans le temps, c'est une réelle plongée au cœur de nos origines à laquelle invite le réalisateur Jacques Malaterre.

**21.43** Préhistoire en Asie : L'aventure humaine  
**22.47** Moonlight Jerusalem

**09.01** La maison des Maternelles à votre service  
**09.51** Chacun son tour  
**10.59** Tout le monde veut prendre sa place  
**11.58** Journal  
**12.53** Expression directe  
**12.56** Les résistants du Vercors  
**16.02** Affaire conclue  
**16.59** Tout le monde a son mot à dire  
**17.36** N'oubliez pas les paroles  
**18.58** Journal  
**19.48** Un si grand soleil

• 3

## 20.10 Face à face



### Episode 5/10 - Saison 2 : La revenante

Alexandra Wagner, propriétaire d'un vignoble alsacien dans la famille depuis des générations, découvre le corps assassiné de son mari, Antoine, dans l'un des fûts de la propriété. L'enquête progresse vite, Vanessa trouve même une preuve accablante qui désigne Pauline Wagner, première épouse d'Antoine et sœur d'Alexandra, déclarée décédée huit ans auparavant. Vanessa persiste : et si Pauline n'était pas morte mais avait disparu ?

• 4

## 20.10 Les Miniatures françaises



De Jean-Baptiste Lully à Yann Tiersen, de Camille Saint-Saëns à Django Reinhardt, tel est le périple de plusieurs siècles imaginé par le violoniste Hugues Borsarello pour son album enregistré en compagnie de l'Orchestre national de Bretagne. Réunissant les plus belles pages de musique française pour violon depuis l'époque baroque jusqu'à aujourd'hui, ce concert mêle virtuosité et lyrisme.

**22.04** Renversant

**11.43** Angelo la débrouille  
**12.29** Les extras curieux  
**12.51** Partie de campagne  
**13.39** Craig de la crise  
**14.01** Teen Titans  
**14.42** Molusco  
**15.47** Mystery Lane  
**16.36** Les aventures du Chat Potté  
**16.58** Okoo-koo  
**18.14** Il était une fois... ces drôles d'objets  
**18.30** Trouver sa voix(e)  
**19.25** Culturebox l'émission

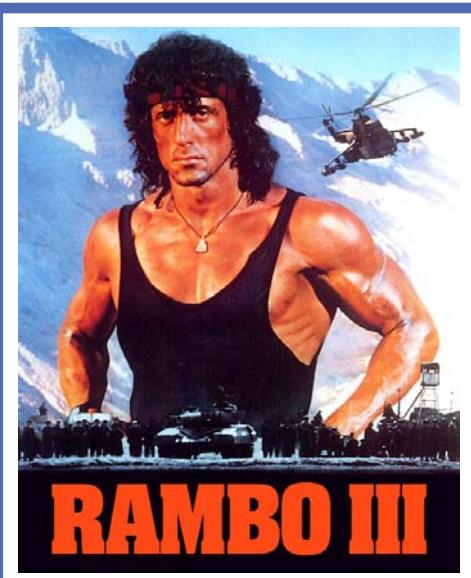
• 5

arte

c8

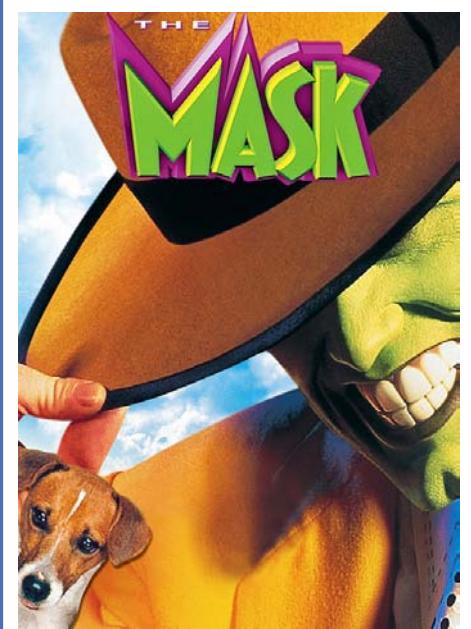
**09.58** Mission survie en Chine  
**10.52** La Géorgie, perle du Caucase  
**11.47** Planète découverte  
**12.00** The Chef in a Truck  
**12.37** Le magazine de la santé  
**13.35** Consomag  
**14.39** Les trésors du Paris des Années folles  
**15.36** Vivre loin du monde  
**16.26** L'invité de C dans l'air  
**16.41** C dans l'air  
**17.57** C à vous  
**20.05** Enquête de santé  
**21.52** C ce soir  
**22.59** Le pitch

**09.10** Une planète vivante  
**10.40** L'Italie entre ciel et mer  
**12.00** La mer de plastique d'Almeria  
**14.10** Une planète vivante  
**14.55** Merveilles de la nature  
**16.25** Invitation au voyage  
**18.45** Arte journal  
**19.05** 28 minutes  
**19.50** Le dessous des cartes : l'essentiel  
**19.55** Histoire de l'antisémitisme



CINE +  
FRISSON 19.50  
**RAMBO III**

**Acteur:** Sylvester Stallone, Richard Crenna, Marc de Jonge, Kurtwood Smith  
John Rambo s'est retiré discrètement en Thaïlande où il vit désormais en compagnie de moines bouddhistes. Un jour, John Rambo est contacté par le colonel Trautman, son père spirituel, qui lui propose une mission très délicate en Afghanistan. Rambo refuse mais apprend peu après que Trautman est tombé aux mains des Soviétiques. Cette fois, il n'hésite pas et franchit la frontière pakistano-afghane.



C8 20.20  
**THE MASK**

**Acteur:** Jim Carrey, Cameron Diaz, Peter Greene, Peter Riegert,...  
Stanley Ipkiss est un timide employé de banque à Edge City, qui a pour seul ami son collègue Charlie. Un jour, Dorian Tyrell, un mafieux qui dirige une boîte de nuit, envoie Tina, sa petite amie, dans la banque de Stanley. Elle doit repérer les lieux pour un futur braquage. En la voyant, Stanley tombe instantanément sous le charme. Le soir, après avoir voulu la revoir,...



CINE +  
PREMIER 19.50  
**LE VISITEUR DU FUTUR**

**LE VISITEUR DU FUTUR**

**Acteur:** Arnaud Ducret, Florent Dorin, Enya Baroux, Raphaël Descraques,...  
Le visiteur du futur, capable de traverser les époques à volonté, s'arrête en 2555, en France, dans une centrale nucléaire sur le point d'exploser. Poursuivi par deux agents de la Brigade Temporelle, le visiteur tente d'expliquer à Galabroche et Defunax, deux scientifiques un peu idiots, comment sauver la centrale, mais ceux-ci n'y parviennent pas et le bâtiment explode.

## TÉLÉVISION

TF1

### 20.10 Koh-Lanta



Sur leur île des Philippines, les candidats ont digéré la Réunification et peuvent désormais se concentrer sur le côté individuel de l'aventure. S'il reste un plus grand nombre d'aventuriers ayant appartenu aux Matukad, cette étape est désormais derrière eux. Dorénavant, chacun d'entre eux prépare sa propre tactique pour avancer le plus loin possible dans l'aventure.

**22.20** Camille & images

6

### 20.10 Arnaques !



-Ma maison, mes voisins : mon pire cauchemar

Disputes entre voisins, squatteurs, locataires indélicats : pour certains, leur maison est devenue leur pire cauchemar. Il y a 15 ans, Gaëlle est venue s'installer dans le Cantal. Mais tous les jours, c'est la guerre avec son voisin. Michel et Patricia ne supporte plus la ménagerie d'Isabelle.

CANAL+

### 20.10 La petite



Joseph Siprien, sexagénaire, veuf, restaure et vend des meubles anciens. Sa vie bascule quand il apprend que son fils Emmanuel est mort avec dans un accident d'avion. Après l'enterrement, Joseph, qui avait appris qu'il projetaient d'avoir un enfant avec une mère porteuse, décide de prendre contact avec elle. Aidé par sa fille, Aude, il parvient à trouver les coordonnées de la jeune femme, Rita Vandewaele, qui vit en Belgique avec sa mère et sa fille, Ava.

PLANÈTE +

TFX

W9

**10.47** Planète Archéo

**12.35** Florence Nightingale

**14.08** L'Europe des merveilles

**15.05** Les bases secrètes des nazis

**16.39** Faites entrer l'accusé

**18.20** American Pickers

**19.55** Watergate : les dessous du scandale

**13.55** The Big Bang Theory

**16.10** The Song

**18.00** The Big Bang Theory

**19.25** Parents mode d'emploi

**20.10** Creed : l'héritage de Rocky Balboa

**10.30** W9 Hits

**11.50** NCIS

**15.40** Un dîner presque parfait

**18.50** The Power . qui a le pouvoir ?

**20.10** Le livre de la jungle

**21.50** Lara Croft Tomb Raider : le berceau de la vie



Bélier 21-03 au 20-04

L'intransigeance et la rigidité risquent de créer un fossé profond entre vous et vos amis. Essayez de faire preuve d'un peu plus de souplesse et de tolérance.

Taureau 21-04 au 21-05

N'oubliez pas que toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire ou qu'il y a des manières appropriées de les exprimer.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Grâce à l'action bienfaisante de la Lune, vous ressemblez exactement à ce que vous êtes : quelqu'un de vrai, de spontané et de sincère.

Cancer 22-06 au 22-07

Ne vous laissez pas entraîner à prolonger une discussion sans grand intérêt. Trouvez un prétexte pour vous retirer le plus tôt possible.

Lion 23-07 au 23-08

Il serait nécessaire que vous meniez une vie calme et que vous respectiez un temps de sommeil suffisant.

Vierge 24-08 au 23-09

Quoi que vous fassiez, vous n'arrivez pas à ramener vos enfants à la raison comme vous le voulez, et cela vous chagrainera beaucoup.

Balance 24-09 au 23-10

Vous serez assez porté à l'introspection et rechercherez plus volontiers la solitude.

Scorpion 24-10 au 22-11

L'aisance et la désinvolture feront votre charme. Au travail, cependant, vous cacherez votre jeu.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Ce sera plutôt le train-train, mais un train-train globalement agréable à vivre.

Capricorne 22-12 au 20-01

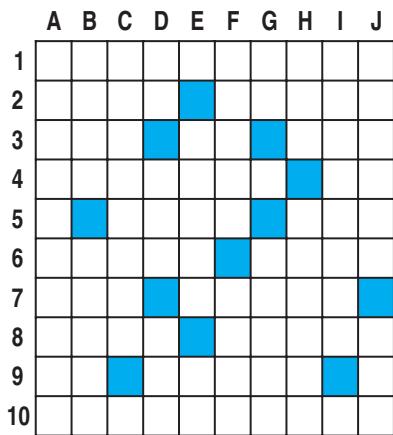
Ambitieux et déterminé, vous ferez preuve d'un dynamisme sans faille dans le cadre de votre travail.

Verseau 21-01 au 18-02

Méfiez-vous d'une tendance à prendre des positions tranchées, qui vous habitera aujourd'hui.

Poissons 19-02 au 20-03

Vos liens amicaux s'ancrent très protégés, vu la présente configuration astrale.



### Horizontalement:

- Portant agrément.
- Comprises.
- En état d'ivresse publique et manifeste.
- Se suivent à la queue pour faire... la queue ! En premier. Trompe.
- Impairs. Fait le modèle.
- Gardé à vue.
- Groupe privé.
- En état de siège.
- Basques.
- Animés. Egalisé.
- Etre attaché à vous. S'adonne aux jeux et ris avec des garçettes en mer.
- En retrait. Ligue.
- Remises matérielles d'un bien.

### Verticalement:

- Retenu à décharge.
- Taper en un sens. Boucher.
- Dégonflée.
- Sur la rose. Entreprise.
- Sens commun.
- Préleva.
- Fait un rejet.
- Bandé d'immeuble. Crie.
- Sied haut.
- A-pic.
- Bizarerie.
- Salle de chemin de fer.
- Subits.
- Résolus. Chopés.

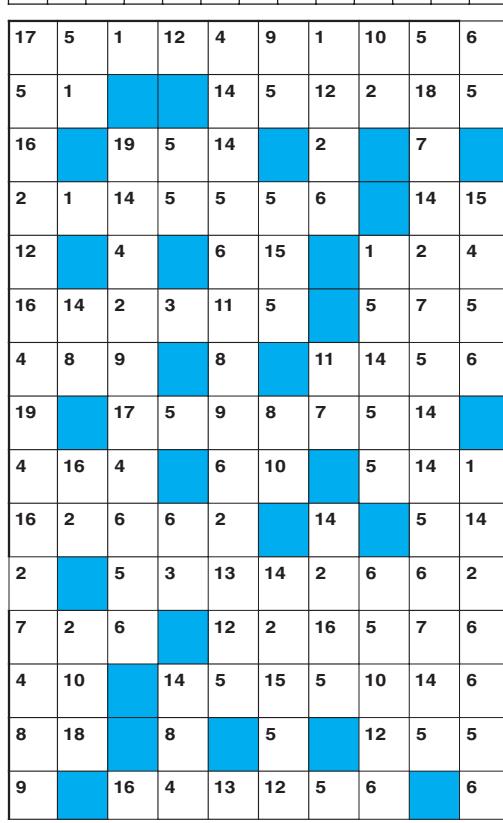


ANSE – ARBITRAIREMENT – BAIE – BANC – BASSEMENT - BETON – BICHE – BIDON – BONHOMME – BOURG – CHANSON – CHAT – CRESSON – DELATION – ECUEIL – FERMENTATION – GAZAGE – GOURDE – GRIMPER – HABITUDE – HERON – HETRE – LOGER – LOIN – LYNX – NUANCE – ORIGINALITE – PRIME – PROTESTER – RAVIR – SOMME – TRIOMPHALEMENT – TROT – TROUSSE – VIGNE – VIOLON.

Les 9 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

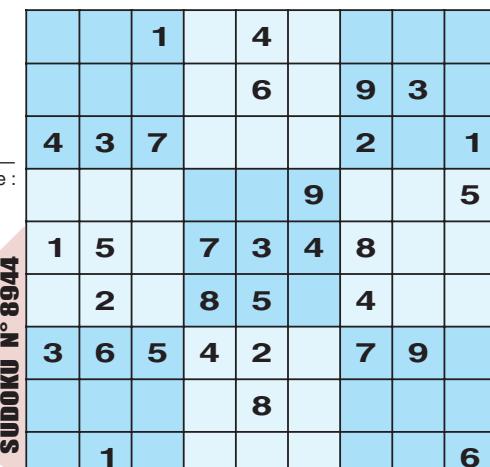
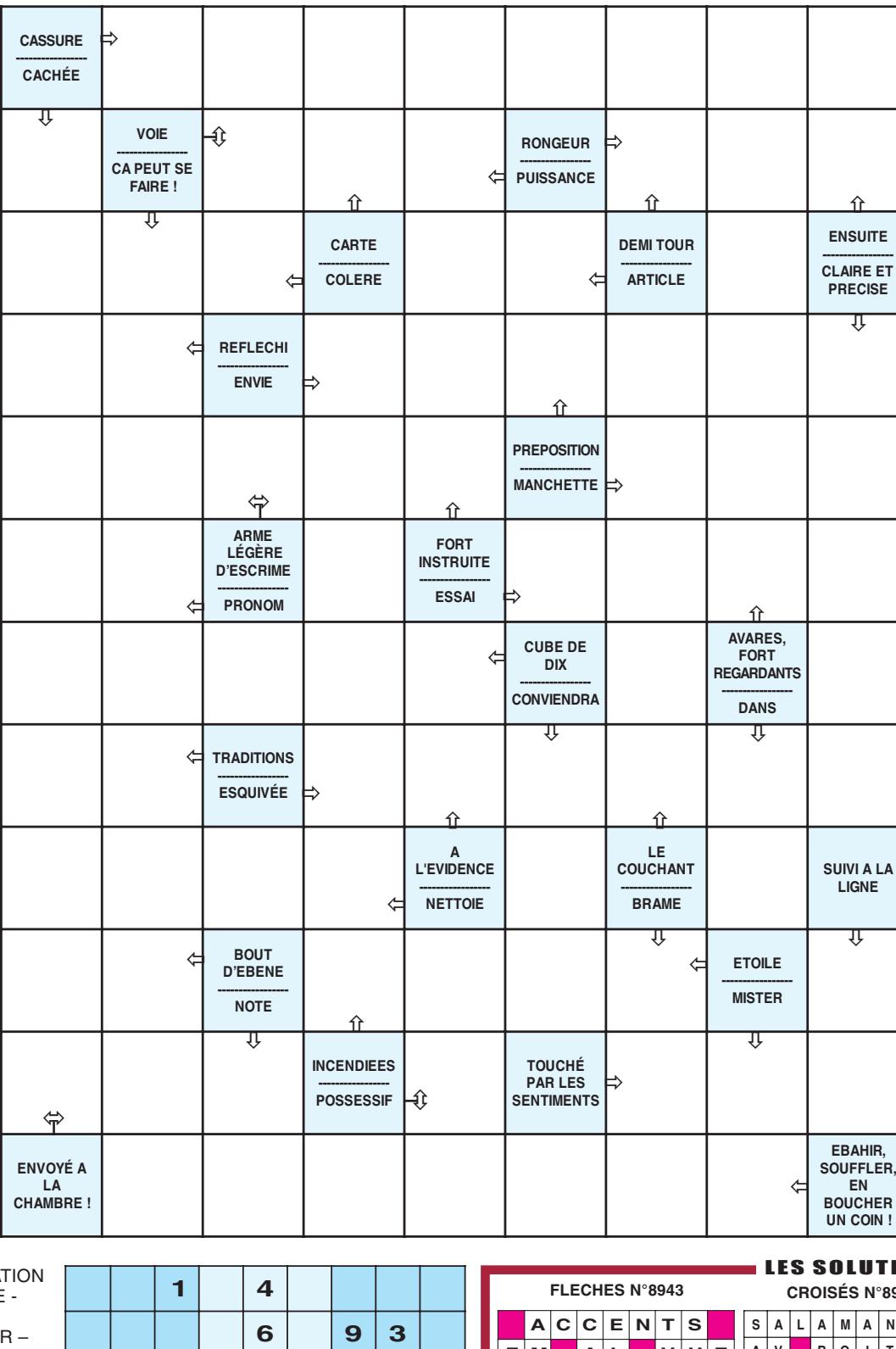
- Mon 1er est un rongeur. Mon 2e va vite.
- Mon 3e est une note de musique.

Mon tout est un chemin de traverse.



### Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLECHES N° 8944



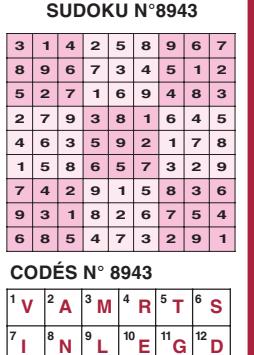
FLECHES N° 8943



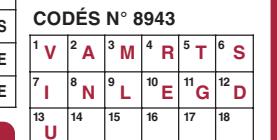
CROISÉS N° 8943



SUDOKU N° 8943



CODÉS N° 8943



FOUILLES N° 8943:  
SOUPIERE (Sous - Pie - Erre)

## 10 ERREURS



**Philippines:  
Marcos affirme  
qu'il ne livrera pas  
son prédécesseur  
Duterte à la CPI**



**L**e président philippin Ferdinand Marcos a déclaré lundi qu'il ne livrera pas son prédécesseur Rodrigo Duterte à la Cour pénale internationale (CPI), qui enquête sur sa campagne de répression meurtrière contre le trafic de drogue dans l'archipel.

«Nous ne reconnaîsons pas l'ordre qu'ils nous enverront. C'est non», a déclaré M. Marcos lors d'une rencontre avec l'Association des correspondants étrangers des Philippines.

Des milliers de personnes ont été tuées dans la guerre contre la drogue lancée par l'ancien président Duterte en 2016 et qui se poursuit sous la présidence de Ferdinand Marcos, pouvant constituer selon la CPI des crimes contre l'humanité.

M. Marcos a exclu à plusieurs reprises de réintégrer la CPI. Le tribunal a lancé une enquête officielle sur la campagne de répression de Rodrigo Duterte en septembre 2021, avant de la suspendre deux mois plus tard quand les autorités philippines ont annoncé qu'elles enquêteraient elles-mêmes sur les crimes présumés commis lors de la campagne antidrogue qui a fait des milliers de morts attribués à la police, à des tueurs à gages ou à des groupes d'autodéfense.

**Nigeria : depuis dix ans, une centaine d'écolières kidnappées toujours retenues en otages**



**D**ix ans après que les terroristes de Boko Haram ont pris en otage 276 écolières au Nigeria, dans la ville de Chibok (Etat du Borno), 89 d'entre elles sont toujours aux mains des criminels, ont rapporté dimanches des médias, citant des sources officielles. Le commissaire de l'Etat de Borno chargé de l'information et de la sécurité intérieure, Usman Tar, a appelé les parents des prisonnières à patienter, en promettant que le gouvernement faisait de son mieux pour que les familles se réunissent.

«Nous sommes toujours en deuil, nous prions toujours dans les mosquées et les églises pour leur sauvegarde», a-t-il signalé.

# Le Quotidien D'ORAN

Edition Nationale d'Information

## Covid-19 : la perte de production mondiale a atteint 3.300 milliards de dollars depuis 2020

**L**a perte de production mondiale a atteint 3.300 milliards de dollars depuis 2020, a indiqué la chef du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva.

S'exprimant lors d'un événement organisé par l'Atlantic Council (France), Mme Georgieva a affirmé que le rapport du (FMI) sur les perspectives de l'économie mondiale, qui sera publié dans les prochains jours, mettra en lumière une croissance mondiale légèrement plus forte mais relèvera en même temps beaucoup de sujets d'inquiétude qui subsistent depuis la pandémie de la Covid 19, en ajoutant que les cicatrices de la pandémie étaient toujours présentes et que la perte de production mondiale depuis 2020 s'élève à environ 3.300 milliards de dollars.

Selon ses propos, les Perspectives de l'économie mondiale du



FMI mettront en lumière une croissance mondiale légèrement plus forte en raison de la vigueur de l'activité aux Etats-Unis et dans de nombreuses économies de marché émergentes.

Elle a cité la consommation

soutenue des ménages et les investissements des entreprises, l'atténuation des problèmes de la chaîne d'approvisionnement et la réduction de l'inflation comme contribuant à la croissance.

## Les inégalités de revenus augmentent dans les pays aidés par le FMI

**L**es inégalités de revenus ont progressé dans plus de 60% des pays actuellement sous programme d'aide du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM), atteignant parfois les seuils d'alerte des Nations unies, selon un rapport publié lundi par l'ONG Oxfam.

Selon le rapport, 64 des 106 pays actuellement aidés par les institutions financières internationales (IFI) ont vu leur inéga-

lités augmenter sensiblement, étant même particulièrement élevées dans une quarantaine d'entre eux, dont le Ghana, le Honduras ou le Mozambique. «Le FMI et la BM présentent la lutte contre les inégalités comme une priorité mais soutiennent dans le même temps des politiques qui l'augmentent.

Les gens ordinaires souffrent toujours plus du fait des coupes budgétaires dans la santé, l'éducation ou les protections sociales nécessaires pour réduire les inégalités.

ports. Ce haut niveau d'hypocrisie doit cesser», a déclaré dans un communiqué la responsable d'Oxfam à Washington, Kate Donald.

Plus encore, l'augmentation de la dette publique, notamment du fait de la hausse des taux d'intérêts, réduit d'autant la capacité de ces pays à financer correctement la santé, l'éducation ou les protections sociales nécessaires pour réduire les inégalités.

## Une conférence à Paris sur le Soudan

**U**ne conférence internationale s'est tenue lundi à Paris sur le Soudan, un an après le début de la guerre, avec l'espoir de réveiller la mobilisation sur «une crise oubliée» aux conséquences humanitaires catastrophiques et aux risques géopolitiques majeurs.

La réunion, co-présidée notamment par l'Allemagne, associera un volet politique le matin, au niveau ministériel, pour essayer de trouver des portes de sortie au conflit, un volet humanitaire pour mobiliser les dons et faire entrer massivement de l'aide dans ce pays dévasté de la Corne de l'Afrique, ainsi qu'une réunion d'une quarantaine de

membres de la société civile soudanaise. «L'idée est de faire remonter la crise au sommet de l'agenda» a estimé Christophe Lemoine, porte-parole adjoint du ministère des Affaires étrangères. «Il ne faut pas laisser le Soudan devenir une crise oubliée». «L'attention internationale est plus sur Gaza et sur l'Ukraine que sur le Soudan», a insisté le Quai d'Orsay, évoquant une crise «humanitaire mais aussi géopolitique. Le risque d'éclatement du Soudan et de déstabilisation de toute la Corne est absolument majeur». Le conflit a fait des milliers de morts et provoqué une catastrophe humanitaire.



## EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

### LES AUTRES EFFETS DE LA PANDÉMIE

comportemental des êtres humains. De nombreux repères sociologiques se sont évanouis partout pour laisser place à des signes nouveaux au point où on se demande aujourd'hui si le visage de l'humanité n'a pas été totalement transformé.

Le fort regain de la violence, l'expansion des besoins et la course vers l'affirmation d'une présence existentielle entre autres ne sont pas fortuits et leur ancrage dans toutes sociétés humaines est le témoin d'une drôle de maladie généralisée. D'apparence sain de corps,

l'être ne l'est plus d'esprit. La contamination du virus sans être physiquement manifeste et handicapante a aussi produit des effets sournois pour tarauder les comportements humains.

L'encombrement des affaires dans les tribunaux représente à lui seul des témoignages susceptibles de démontrer un dérèglement indéfinissable des vivants. La crise économique et le réchauffement climatique ne seraient probablement que des effets induits, évidemment non secondaires, dans un monde qui a changé d'âme et de visage.

Nul ne sort indemne de plusieurs mois de confinement. Incarcération forcée où le corona a perverti les âmes et les esprits où chaque être a perdu les principales raisons de la vie.

**Tunisie :  
Arrestation  
de plusieurs  
passeurs  
de migrants  
irréguliers**



**L**es unités sécuritaires tunisiennes relevant des districts de la Garde maritime à Sfax ont repêché deux corps de migrants irréguliers et arrêté 21 individus recherchés dont des passeurs et des médiateurs impliqués dans des opérations de migration irrégulière, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Garde nationale. Les unités ont procédé à la saisie d'une voiture recherchée, 12 barques en fer et à la levée de 1151 tentes installées par des migrants irréguliers, de différentes nationalités subsahariennes, a ajouté le communiqué.

Dans le même contexte, des unités relevant de la Garde nationale à Jebeniana (gouvernorat de Sfax) ont interpellé quatre individus dont un qui fait l'objet de 10 avis de recherche.

Selon la même source, ces derniers étaient en possession d'un moteur et une embarcation à vendre pour les organisateurs des opérations de franchissement illicite des frontières maritimes.

Le ministère public a ordonné de prendre les mesures nécessaires à l'encontre des personnes arrêtées.